J. GAUTIER-DALCHÉ

L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'ESPAGNE SEPTENTRIONALE ET CENTRALE DU XI.° AU XII.° SIÈCLES: QUELQUES RÉFLEXIONS SUR DIVERS PROBLÈMES

ANUARIO DE ESTUDIOS MEDIEVALES

6

Barcelona, 1969



L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'ESPAGNE SEPTENTRIONALE ET CENTRALE DU IX^e AU XII^e SIÈCLES

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR DIVERS PROBLÈMES

SOMMAIRE

A. Avant le x1º siècle: I. Les diversités régionales. - II. Les substituts monétaires. - III. L'absence de frappe monétaire. - B. Les problèmes monétaires au x1º siècle: I. Lenteur des changements. - II. La reprise de la frappe. - C. Les problèmes monétaires au x1º siècle: le triomphe du morabeti.

L'histoire monétaire de la Péninsule ibérique au moyen âge a suscité d'excellents travaux 1. Mais les résultats acquis grâce aux efforts de plusieurs générations de chercheurs permettent seulement de cerner des zones d'ombre encore nombreuses. Je voudrais attirer l'attention des lecteurs de l'Anuario de Estudios Medievales sur

- 1 Citons, mais la liste n'est pas exhaustive:
- Antonio Vives Escudero, La moneda castellana, Madrid, 1901.
- Antonio Prieto Vives, Los reyes de Taifas. Estudio bistórico-numismático de los Musulmanes españoles en el siglo V de la Hégira (XI de J.C.), Madrid, 1926.
- Claudio Sánchez-Albornoz, La primitiva organización monetaria de León y Castilla, «Anuario de Historia del Derecho Español», V (1928), pp. 341-345.
- L. G. DE VALDEAVELLANO, Economia natural y monetaria en León y Castilla durante los siglos IX, X y XI (Nota para la bistoria económica de España en la Edad Media), «Moneda y Crédito» (sept. 1944).
- Emilio S\(\text{AEZ}\), Nuevos datos sobre el coste de la vida en Galicia durante la alta Edad Media, «Anuario de Historia del Derecho Espa\(\text{noisy}\), XVII (1946), pp. 865-888.
- Felipe Mateu y Llopis, La moneda española (Breve bistoria monetaria de España), Barcelone, 1946.
- Felipe Mateu y Llopis, Glosario hispánico de numismática, Barcelone, 1946.
- GIL FARRÉS, Historia de la moneda española, Madrid, 1959.
- Claudio Sánchez Albornoz, Moneda de cambio y moneda de cuenta en el reino astur-leonés, «Cuadernos de Historia de España», XXXI-XXXII (1960).
- Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, Moneda de cambio y de cuenta en el reino astur-leonés, «Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo. VIII. Moneta e scambi nell'alto medioevo» (Spoleto, 1961).
- L. G. DE VALDEAVELLANO, La moneda y la economía de cambio en la Peninsula ibérica desde el siglo VI basta mediados del siglo XI, ibid.
- José María Lacarra, Aspectos económicos de la sumisión de los reinos de Taifas (1010-1200), «Homenaje a Jaime Vicens Vives», I (Barcelona, 1965), pp. 255-278.
- Claudio Sánchez-Albornoz, ¿ Devaluación monetaria en León y Castilla al filo de 12007, ibid., pp. 607-618.
- Vid. également: J. GAUTIER-DALCHÉ, Monnaie et économie dans l'Espagne du Nord et du Centre (VIIIe-XIIIe siècles), «Hesperis-Tamuda», III-I (1962), où sont exposées quelques unes des idées reprises ici.

certaines d'entre elles, dans l'espoir que les réflexions que l'on trouvera ici pourront être le point de départ de nouvelles enquêtes 2.

La conquête musulmane dont l'action a été si profonde sur l'évolution de la Péninsule a laissé sa marque dans le domaine monétaire. Elle explique certains traits que l'on ne retrouve pas ailleurs ou du moins sous une forme aussi accentuée. Rappelons ces traits qui ont été bien mis en lumière par le professeur Sánchez-Albornoz 3. Ce sont l'abandon de la frappe dans les zones demeurées ou redevenues rapidement chrétiennes, puis le recours au troc et à des substituts monétaires - modio de céréales, bovins ou ovins- pour pallier la disparition ou la raréfaction du numéraire et des métaux précieux. A quoi s'ajouterait le remplacement, au cours du IXe siècle, du système monétaire fondé sur le sou d'or par le système carolingien du sou d'argent. Ces faits paraissent solidement établis, et il n'y a aucune raison de les remettre en cause. L'existence du troc et des substituts de la monnaie, l'adoption du sou d'argent ressortent explicitement ou implicitement de l'examen le plus superficiel de la documentation 4. Mais il semble que le tableau présenté jusqu'ici, exact dans ses grandes lignes, souffre d'un certain manque de nuance.

On n'a peut-être pas été assez sensible au fait que le royaume asturo-léonais était composé de régions diverses, à la personnalité assez fortement accusée. Il est donc possible que les phénomènes monétaires n'aient pas revêtu le même aspect, n'aient pas obéi à la même évolution dans les Asturies, en Galice, dans le Léon et en Castille.

On ne s'est pas beaucoup attardé à expliquer la renonciation à la frappe: on l'a simplement constatée ⁵. On n'a pas souligné ce qu'elle pouvait avoir d'insolite; sans doute parce que l'on a trop mis l'accent sur la raréfaction du métal précieux.

² Les sources qui peuvent servir pour l'histoire monétaire de l'Espagne du Nord et du Centre sont très nombreuses. Je n'en ai utilisé qu'une faible partie (Vid. ci-dessous, note 4). D'où le caractère incomplet et provisoire de ces reflexions.

³ Notamment dans Moneda de cambio y de cuenta en el reino astur-leonés, in «Settimane ...», vid. note 1.

⁴ J'ai utilisé les sources suivantes;

a) L'ensemble des carrulaires, collections diplomatiques, recueil de documents, catalogues, publiés au noment de la rédaction de cet article.

b) Un certain nombre de cartulaires conservés à l'Archivo Histórico Nacional de Madrid: Becerro Gótico de Sahagún, Tumbo de Celanova, Tumbo de Sobrado, Tumbo nuevo de Lugo, Cartulario de Santoña.

c) Quelques séries de documents de l'Archivo Hittérico Nacional: Cathédrale San Salvador de Oviedo San Juan de Caabeiro, Monfero, Meira, Ibeas, Santa María de Aguilar de Campóo.

^b Le professeur Sánchez-Albornoz souligne que cela pose un problème (o. c. note 3, p. 173).

Si ce que l'on pourrait appeler la «préhistoire» monétaire de l'Espagne du Nord (IXe et xe siècles) a été, aux réserves près que je viens de faire, relativement bien étudiée, il n'en va pas de même de la période qui la suit et qui s'étend, sommairement, de la chute du Califat de Cordoue à la fin du XIIe siècle. Elle est caractérisée par un renversement progressif de la situation antérieure: le numéraire devient plus abondant grâce à l'afflux des monnaies étrangères (musulmanes et européennes) et à la reprise de la frappe; le troc et les substituts monétaires sont peu à peu abandonnés; on adopte enfin la monnaie d'or almoravide —le morabetí— comme moyen de paiement et unité de compte. L'histoire générale de la Castille 6 serait sans doute éclairée d'une lumière nouvelle si nous connaissions mieux le mécanisme et l'ampleur de ces transformations.

A) Avant le XI^e SIÈCLE

I. Les diversités régionales

Dans la Principauté asturienne, puis dans le royaume de Léon, les valeurs sont données en sous d'or ou en tremises, en sous d'argent, en modios, ou en têtes de bétail (boeuf, vache, brebis) plus rarement. Les paiements se font par la remise d'objets divers, en monnaie ou en métal précieux. On a aussi recours au troc, sans référence à un étalon quelconque. Mais selon les régions ces divers procédés d'évaluation et de paiement ont été plus ou moins utilisés.

1. Les Asturies 7

Les Asturies, au IXº et au Xº siècles présentent un cas extrême. Les références à une quelconque unité monétaire sont absentes. Le troc est fréquent: on offre en paiement du bétail, des céréales, du vin, des tissus, de la cire. Les allusions à des substituts monétaires apparaissent en 931 8. L'étalon que l'on utilise est le *modio* (ou ses sous-multiples). Dans quelques cas, le mode de paiement effectif n'est pas indiqué: il est simplement dit que le prix du bien vendu est de

⁶ Par Castille, j'entends ici le royaume de Castille tel qu'il est constitué à la fin du xtrie siècle.

⁷ Vid. tableau, p. 68.

⁸ Cartulario de San Vicente de Oviedo, ed. L. SERRANO, 9, pp. 9-10.

tant de modios. Cette mesure de capacité remplit donc exactement le rôle de la monnaie 9.

Tout se passe comme si le souvenir même de la monnaie métallique s'était perdu: on ne songe pas à l'utiliser comme moyen d'évaluation, à défaut de moyen de paiement.

2. La Liébana 10

L'isolement de la Liébana n'était pas moindre que celui des Asturies. La situation y était portant assez différente. Jusqu'en 930 le sou d'or et le *tremis* sont employés comme mesure des valeurs, les paiements se faisant en produits divers. Le sou d'argent qui apparait de façon certaine en 980 a peut-être été utilisé auparavant ¹¹. A côté, on rencontre le *modio* dès 884, et le troc à partir de 915.

3. La Galice 12

En Galice, le fait essentiel est que la monnaie métallique s'est maintenue comme procédé d'évaluation et aussi de paiement ¹³. Les documents donnent l'impression d'une sorte d'anarchie monétaire. Il y est question de sous, sans autre qualificatif, qui, suivant l'époque, peuvent être d'or ou d'argent; de solidares ¹⁴. On trouve également mention, jusqu'en 1000 ¹⁵ des solidi galicenses, pièces d'or suèves selon le professeur Sánchez-Albornoz ¹⁶. Le tremis perdure, sous la forme adjectivale tremisale jusqu'en 990 ¹⁷. Les allusions ne manquent pas aux solidi de argento ¹⁸ mais il paraît impossible d'admettre que le système monétaire carolingien se soit totalement imposé: en 989 on trouve encore une évaluation en sou d'or ¹⁹. A côté des solidi galicenses circulaient des argenteos, deniers d'outre-Pyrénées ou dirhems musul-

^{*} Comme mesure des valeurs.

¹⁰ Vid. tableau, p. 73.

^{11 «...} una mula valiente L. solidos ...» (Cartulario de Santo Toribio de Liébana, ed. SÁNCHEZ BELDA, 75, pp. 88-89).

¹⁸ Vid. tableau, p. 74.

¹³ Cartulario de Celanova, f. 149 r. (31-VIII-983): «... id est solds. XXX quam tu nobis dedisti et manibus nostris accepimus».

¹⁴ Qu'est-ce que le solidare? La valeur d'un sou, ou une pièce réelle? C'est encore un point obscur.

¹⁶ Cartulario de Celanova, f. 66 v.: «... in III soldares Kalicenses, id est boye uno».

¹⁶ Ouvrage cité, pp. 180-181.

¹⁷ Cartulario de Celanova, f. 89 v.: «... et de super porcos duos uno tremisale et alio de quartarios VI».
¹⁸ À Celanova, la première paraît être de 946. Cartulario de Celanova, f. 149 v.: «... precio argenteos solidos III ...».

¹⁹ Cartulario de Celanova, f. 125 r.-v.: «... cavallos duos, boves II, linteos XX et VII sub uno solidos XVI». Le chiffre est trop faible pour qu'il puisse s'agir de sous d'argent

mans ²⁰. Cependant la quantité de pièces en circulation était loin de suffire aux besoins et on avait largement recours au troc et aux substituts monétaires.

4. Le Léon 21

L'examen des documents de Sahagún, Otero de las Dueñas et Eslonza permet d'aboutir à un certain nombre de constatations. On utilise très rarement le modio ²², mais le troc est fréquent. Le sou est d'un usage général au xe siècle comme instrument d'évaluation. Il s'agit, selon toute vraisemblance, du sou d'argent ²³. A partir du deuxième tiers du xe siècle les paiements en numéraire ne sont pas rares. Il s'agit d'arenzos ²⁴ ou de solidos de argento ²⁵. Dans le second cas le paiement effectif se faisait probablement soit en dirhems ou en deniers, soit en métal.

5. La Castille 26

On retrouve en Castille, accentués, les traits que l'on a relevés dans le Léon. Dans les documents de Cardeña, le troc disparaît après 965 et il n'y a aucune évaluation en *modio*. Les règlements en numéraire ou en métal l'emportent sur les autres procédés de paiement.

Je ne me dissimule pas le caractère superficiel de ces remarques. Il s'agit d'impressions plutôt que de certitudes. Seul un examen de toute la documentation permettrait d'aboutir à des conclusions sûres. Mais, provisoirement, on peut, je crois, retenir qu'au point de vue monétaire, entre le IXº et le XIº siècle, le royaume asturo-léonais se partageait en plusieurs zones:

— Une zone où l'usage de la monnaie, mesure des valeurs ou moyen de paiement était à peu près inconnu. Troc et *modio* y étaient couramment employés comme substituts. Cette zone correspond aux Asturies.

²⁰ Le prof. Sánchez-Albornoz a posé le problème (ouvrage cité, pp. 200-201). Pour lui quand les documents citent des solidos, sans qualificatif, il s'agirait peut être, de sous carolingiens, de 20 à la livre de 360 gr. (mais le sou, n'avait pas d'existence réelle). Les argenteos sersient des dirhems de 1.50 à 2.70 grs. Encore un problème sans solution.

²¹ Vid. tableau, p. 82.

²² A Sahagún, une fois en 861, selon un document de l'Archivo Histórico Nacional du 6-IV-861; un peu plus fréquemment, à Otero de las Dueñas.

²⁸ Cela se déduit de l'importance des sommes données en sous.

²⁴ Becerro gótico de Sabagiín, f. 204 v.-205 r. (VI-930): deux arenzos.

²⁵ Id. f. 221 r. (VII-930): six solidos de argento.

²⁶ Vid. tableau, p. 92.

- Deux zones, Galice et Liébana, caractérisées, malgré leur éloignement, par des phénomènes semblables: persistance de l'emploi du sou d'or et du *tremis* jusqu'à une époque assez tardive. Parallèlement on a recours au troc et aux étalons-marchandises: *modio* de céréales, bétail. Au x^e siècle le sou d'argent entre en concurrence avec le sou d'or.
- A côté de ces régions plus ou moins retardataires ou archaïsantes, le Léon et la Castille tranchent très nettement, et la Castille plus encore que le Léon. La rareté d'emploi des étalons-marchandises est l'indice d'une aisance monétaire relative. La seule unité de compte est le sou d'argent. Le système musulman ne s'est pas imposé, même si, dans la pratique, on avait recours à la monnaie de Cordoue.

Comment expliquer que le numéraire ait été plus abondant dans cette zone que dans les précédentes? Le Léon et la Castille étaient des régions frontières. Les contacts, guerriers ou pacifiques, avec les Musulmans étaient fréquents. Il ne sera jamais possible d'établir la balance des raids musulmans et chrétiens au point de vue financier. Ce qui importe c'est que, certainement, de leurs razzias en terre musulmane, Léonais et Castillans rapportaient des dirhems, des bijoux, du métal précieux dont ils se servaient ensuite, au moins partiellement, pour solder leurs achats. D'autre part, on ne peut exclure à priori l'hypothèse d'un commerce frontalier. Jusqu'à présent on a réduit les relations commerciales entre al-Andalus et le royaume asturo-léonais à l'importation de produits de luxe par celui-ci. Mais il n'est pas impossible que bétail, céréales, sel aient fait l'objet de transactions entre chrétiens et musulmans, notamment autour des places frontières 27. On possède aussi quelques indices de relations commerciales avec l'Occident 28.

Il se peut aussi que dans ces pays neufs la tendance à la thésaurisation ait été moins forte qu'ailleurs, et que la présence d'assez fortes colonies mozarabes ait favorisé le développement d'un état d'esprit favorable à l'utilisation de la monnaie.

Quoiqu'il en soit, au point de vue monétaire, le Léon et la Castille apparaissent très en avance sur le reste du royaume. La monnaie y circulait davantage et, grâce à l'emploi du sou d'argent comme seule



⁸⁷ Aux abords du Duero et de l'Ebre.

²⁸ Cf. Sánchez-Albornoz, ourrage cité, pp. 191-193: trouvaille de deniers carolingiens dans les ruines de la première église de Saint Jacques de Compostelle édifiée en 899; allusion à des objets «franciscos» dans les documents du xº siècle.

unité de compte, les transactions étaient plus faciles. Dans ce domaine également, la Castille et à un moindre degré le Léon manifestent leur originalité. Sans doute y a-t'il un lien entre leurs structures économiques et sociales (importance de la petite propriété et des hommes libres) et l'usage assez général de la monnaie.

II. Les substituts monétaires

Dans les Asturies, en Galice et en Liébana, des substituts remplacent la monnaie ou la concurrencent. Il serait intéressant de savoir si on s'en servait avant la conquête musulmane, au moins dans certaines régions excentriques ou si leur «invention» a été provoquée par les difficultés suscitées par cette conquête. Faute de documents, la question paraît difficile à résoudre.

Le substitut le plus répandu est le *modio*; viennent ensuite le boeuf ou la vache, parfois la brebis. Bétail et *modio* remplissent l'office d'une monnaie de compte: on détermine par référence à eux la valeur des

produits, objets d'une transaction.

Cela paraît simple. En réalité l'interprétation de la documentation est délicate. Dans certains cas, le *paiement* se fait directement en *modios* de blé, d'orge ou de seigle: la nature des grains est spécifiée ²⁹. Ou bien encore en bovins ³⁰. L'opération se réduit en réalité à un troc.

Dans d'autres cas, les prix sont fixés en *modios* ou en têtes de bétail qui jouent bien là le rôle d'une monnaie de compte: il n'y a pas remise effective de quantités déterminées de céréales ou d'un certain nombre de bêtes ³¹. Le *modio*, le boeuf, sont, semble-t'il, des abstractions, et ne correspondent pas à une mesure de capacité, à un animal réels.

Pour le professeur Sánchez-Albornoz le modio et la brebis seraient l'équivalent du sou d'argent. Un de ses arguments se fonde sur la présence dans certains documents des expressions modio solidare et ovelia modiale 32. Cette opinion n'est pas acceptée sans réserves par L. G. de Valdeavellano et E. Sáez. Le premier a fait remarquer que

30 Id. f. 172 r. (IV-985): «Vaca una ...».

²⁰ Cartulario de Celanova, f. 60 r. (XII-924): «... tritico II quartarios centeno II modios».

³¹ Id. f. 146 v. (III-962): «... precio in XII modios»; Id. f. 174 r.: «... pelle valente duos boves ...».
³² Ouvrage cité, p. 183. La même opinion se trouve déjà in El precio de la vida en el reino astur-leonés bace mil años, separata de «Logos», revista de la Facultad de Filosofía y Letras, III-6 (Buenos Aires, 1945).

l'on rencontrait aussi l'expression bove solidare. Cela conduirait à admettre l'équivalence sou-modio-brebis-boeuf. Ce qui paraît invraisemblable. L. G. de Valdeavellano et E. Sáez soulignent également que la valeur du modio de céréales était variable: elle dépendait de l'état de la récolte ³³; et que celle des animaux était fonction de leur taille, de leur âge, de leur poids. Cependant, ils estiment que, d'une façon générale, le modio valait un sou d'argent. E. Sáez précise: «... considerando el modio como teórica unidad monetaria de cuenta parece indudable su equivalencia con el sueldo» ³⁴.

Il y a donc encore beaucoup d'incertitudes. Elles portent essentiellement sur la valeur attribuée au modio et subsidiairement au bétail. Le qualificatif solidare ajouté à modio ou bove ne signifie pas que, dans tous les cas, le modio ou le boeuf étaient équivalents à un sou. Au contraire, c'est peut-être parce que, exceptionnellement, le modio ou le boeuf valaient un sou, que l'on a éprouvé le besoin de fournir cette précision, de même que l'on parle d'ovelia modiale lorsque la brebis se trouve avoir la valeur d'un modio. D'ailleurs les mentions de modios ou de boeufs solidares sont rares, comme celle d'ovelia ou de capra modiale. À Celanova, le modium solidare est mentionné une fois seulement en 939; le boeuf ou la vache un peu plus fréquemment, la dernière fois en 961. Le fait que le tremis est aussi employé pour qualifier certains produits: «dentio tremisale» par exemple 35, confirme cette interprétation.

Il me paraît aventureux, dans ces conditions, d'attribuer au *modio* une valeur constante de 1 sou, et il convient sans doute de le considérer comme une unité autonome qui, à l'origine, a peut-être été choisie parce que le prix *moyen* de la mesure de blé oscillait autour de 1 sou.

En admettant qu'il en soit ainsi, toutes les difficultés ne sont pas résolues pour autant. L'une d'elles tient à la capacité réelle du modio. Pour le professeur Sánchez-Albornoz, elle était de 8,25 l. Or, dans certains cas, le modio et le boeuf avaient la même valeur: modio solidare, bove solidare. Cela semble impossible si le modio avait une capacité de quelques litres seulement. Elle devait être largement supérieure.

Ce n'est pas tout. En Galice, où le numéraire a continué de cir-

³⁸ Cela est confirmé par un document relativement tardif: «uno bove rubio per colore ualente VI moios a precio de cibaria» (Archivo Histórico Nacional, Cartulario de Santoña, f. 15, du 17-II-1086).

E. SAEZ, Nuevos datos sobre el precio de la vida en Galicia durante la Alta Edad Media, pp. 5-6, note 2.
 Cartulario de Celanova, f. 145 v. (IV-961): «... lentio tremisale ...».

culer, on s'explique mal pourquoi l'on a éprouvé le besoin de recourir à des substituts monétaires dont le maniement était certainement compliqué. D'autant plus que l'on mêlait parfois les deux systèmes d'évaluation. Ainsi, un document de 950 donne un prix dont les éléments sont les suivants: en céréales, 5 modios; en boisson, 4 modios; en draps, 9 modios. Mais le total figure en sous (d'or): «sub uno slds. Hos» 36. Deux documents de 961 donnent des évaluations en modios, quartarios et sestarios, et en tremis 37. Un autre, de la même date: en solidos galicenses et en modios 38.

Quant au boeuf, quelques indices laissent supposer qu'il était plus particulièrement employé lorsqu'il s'agissait d'apprécier du bétail. En 945, un prix est ainsi fixé: «pro quod accepimus de vos precium mulo et mula. boves II; pelle valente duos boves. una vaca. cibaria VIIII modios et XX sestarios de sizera. fiunt sub uno XVIII boves solidares» ³⁹. En 951, on trouve un cheval de 7 boeufs et une jument de 2 boeufs; en 1001, un cheval de 6 boeufs, deux juments de 7 boeufs ⁴⁰. Mais ce n'est pas une règle générale ⁴¹.

On passait constamment d'un système à l'autre pour des raisons qui nous échappent. Il y a là un problème qui pourrait sans doute intéresser à la fois les historiens de l'économie et les historiens des mentalités.

III. L'absence de frappe monétaire

Au cours du VIIIe siècle la Principauté asturienne avait une existence trop précaire pour que Pélage et ses successeurs immédiats, chefs d'insurgés plutôt que chefs d'État, pussent songer à battre monnaie. On ne devait d'ailleurs pas manquer de numéraire comme le montre la longue survie en Galice des sous et des tremises romains, wisigoths, et suèves. Il n'y avait aucune raison de substituer à des types monétaires connus de tous des pièces nouvelles, et l'on n'avait ni le loisir ni les moyens de le faire.

En revanche au IXº siècle on peut considérer la Principauté asturienne comme définitivement stabilisée. «Solide État montagnard» 42,

a6 Id. f. 141 r. (IV-950).

³⁷ Id. f. 145 v. (IV-961).

³⁸ Id. f. 147 r. (IV-961).

³⁹ Id. f. 174 r. (II-945).

⁴⁰ Id. f. 141 v. et f. 190 v. (I-1001).

⁴¹ Id. f. 147 v.-148 r. (IV-961): «... bovem et vacca cum sua agnicula in XX IIIIor modios ...».

⁴² P. VILAR, Histoire de l'Espagne, Paris, 1947, p. 17.

que les attaques musulmanes ont parfois durement affecté sans jamais remettre son existence en cause, elle possède une organisation administrative, sommaire sans doute, mais qui ne manque pas d'efficacité, et une capitale, Oviedo. Alphonse II s'est efforcé de rétablir l'Ordo Gothorum, renouant ainsi avec la tradition gouvernamentale de la monarchie de Tolède. Ses successeurs ont perséveré dans la même voie. Le roi de Léon, au xe siècle, n'est pas un personage négligeable. Il se considère comme un souverain, au plein sens du terme, et affirme une sorte de suprématie. Les monarques qui règnent à Oviedo puis à Léon ont autant d'autorité et de moyens d'action, sinon davantage, que les Carolingiens, et plus, à coup sûr, que les derniers représentants de la dynastie de Charlemagne ou le premier Capétien.

Si l'on se place à un point de vue strictement politique, rien ne justifie, semble-t'il, l'absence de frappe monétaire, la renonciation à l'un des attributs essentiels de la souveraineté, d'une souveraineté que l'on s'efforçait de rétablir, de maintenir et d'affirmer par ailleurs. On a là une sorte de paradoxe, souvent constaté, mais que l'on n'a pas cherché à expliquer autrement que par des raisons économiques: rareté et faible volume des échanges intérieurs et extérieurs, isolement 43.

Ce sont ces arguments d'ordre économique qu'il faut examiner d'abord. Constatons en premier lieu qu'en Europe occidentale où les échanges étaient également rares et de faible volume la frappe n'a jamais cessé. Le professeur L. G. de Valdeavellano, d'autre part, a bien montré que l'on ne saurait qualifier de «naturelle» l'économie du royaume asturo-léonais. Il y avait des marchés 44. Il paraît difficile d'admettre que les transactions portant sur des produits de faible valeur se soient faites selon les procédés du troc ou des étalons-marchandises. Dans les villes, où nous avons la preuve qu'il existait des boutiques 45, une partie au moins des habitants ne pouvait pas se procurer sa nourriture quotidienne sur la base du troc. La documentation ne nous a conservé la trace que des transactions relativement importantes, celles qui faisaient l'objet d'un acte. Nous ignorons la multitude des petites transactions quotidiennes ou hebdomadaires

Sur ce problème, outre les travaux de Cl. Sánchez-Albornoz, cf. F. Mateu Llopis, Sobre la hipótesis del oro astur-leonés anterior al maravedl, «Anuario de Historia del Derecho Español», XVIII (1947), pp. 630-641
 L. G. DE VALDEAVELLANO, El mercado. Apuntes para su estudio en León y Castilla durante la Edad Media,

⁴⁵ Il y avait des boutiques à Léon et à Burgos au milieu du x^e siècle. Pour Léon, cf. Cl. Sánchez-Albornoz, Estampas de la vida en León durante el siglo X, Madrid, 1926.

où le numéraire intervenait certainement. Si le souverain avait frappé des deniers, ceux-ci, sans aucun doute, auraient trouvé leur emploi.

On a également fait état de l'hémorragie provoquée par les achats de produits de luxe en provenance d'al-Andalus: ces achats étaient soldés en numéraire ou en métal précieux et n'avaient pas pour contrepartie des ventes de produits asturo-léonais, le royaume n'ayant rien à offrir qui pût tenter des acheteurs musulmans.

L'existence de ce commerce de luxe est certaine 46. A-t'il été très intense au VIII^e siècle. C'est peu probable. La diminution et la disparition du «stock» monétaire du royaume chrétien seraient donc postérieures. Or, à l'exception des Asturies, l'examen des documents ne permet pas de conclure à une disparition totale ou quasi-totale du numéraire et du métal précieux au IX^e et au X^e siècles, c'est alors, en effet, que l'on achète des produits musulmans.

La «balance des paiements» n'était peut-être pas tellement défavorable aux Chrétiens. En effet, au crédit du royaume asturo-léonais figuraient des «postes» que l'on omet de faire entrer en ligne de compte: les rançons, les tributs, le butin, l'apport des Mozarabes. L'Historia Silense cite la rançon payée, vers 875, par un chef musulman, Abohalit: 100.000 sous ⁴⁷. Exagération, peut-être. Mais le fait demeure, et il n'a certainement pas été isolé. La même chronique relève que, vers 906: «in illis diebus, quando solent ad bella procedere, rex, congregato exercitu, Toletum perrexit, et ibidem a Toletanis copiosa munera accepit» ⁴⁸. On objectera que cela vaut aussi pour les Musulmans, mais on ne peut conclure a priori que la balance leur ait été favorable. De nombreux Mozarabes sont venus s'établir dans le Léon, au IXe et au Xe siècles. Il est peu vraisemblable qu'ils soient arrivés les mains vides.

Notre ignorance est à peu près totale en ce qui concerne l'exploitation minière. L'existence de mines d'argent est attestée, au XIIº siècle, dans la région de l'Arlanzón 49. On ne peut exclure, si on ne peut affirmer, qu'elles aient été exploitées à une époque plus ancienne.

Enfin j'ai déjà fait allusion à la possibilité de relations commer-

? Hand

⁴⁶ Elle est attestée par les allusions dans les documents du royaume asturo-léonais à des produits, étoffes notamment, d'origine musulmane ou byzantine.

⁴⁷ Historia Silense, ed. Pérez de Urbel, pp. 281-282.

⁴⁸ Id. p. 306.

⁴⁹ Le 10 mai 1142, Alphonse VII donne à l'évêque de Burgos les mines d'argent qui se trouvaient «in termino Arlanzonis» (Archives de la Cathédrale de Burgos, vol. 25, f. 317).

ciales dans les régions frontières ⁵⁰. On a fait valoir que la zone chrétienne ne produisait pas d'objets de luxe. Mais pourquoi n'y aurait-il pas eu, au moins pendant certaines périodes, un commerce frontalier avec Tolède et Saragosse qui, à plusieurs reprises, ont entretenu avec Léon, des relations qui n'étaient pas toujours hostiles? Commerce qui a pu porter sur des produits agricoles ou d'élevage (chevaux, mulets notamment). Car enfin, il y avait de la monnaie, et de la monnaie musulmane, dans ces régions.

Sans que l'on puisse être certain d'aboutir à des résultats probants, il serait souhaitable d'orienter la recherche dans cette direction. Il conviendrait de relever dans la documentation, tant chrétienne que musulmane, les allusions aux rançons et aux tributs, au butin; les indices d'un commerce autre que de luxe.

Reste aussi le problème, très obscur encore, des relations commerciales entre le Léon et l'Europe occidentale, attesté par quelques allusions à des objets «francisci» et par des trouvailles monétaires ⁵¹.

J'ai la conviction, étayée par les documents du Léon, de la Castille, et à un moindre degré de la Galice, qu'il y avait suffisamment de métal précieux pour alimenter une frappe modeste. L'émission d'une monnaie léonaise était matériellement possible. Elle aurait répondu à une certaine nécessité économique. Elle aurait valu au souverain un surcroît de prestige.

Aucune raison d'ordre économique ne s'opposant donc, semblet'il, à la reprise de la frappe, il faut peut-être en revenir à des considérations d'ordre politique.

En principe, les souverains asturo-léonais ne reconnaissaient aucune autorité au-dessus de la leur. Leurs actes en font foi: on n'y trouve aucune référence à qui que ce soit dont ils auraient dépendu. A voir les choses d'un peu près, on peut cependant se demander si les rois d'Oviedo et de Léon n'ont pas eu, en fait, le sentiment d'une certaine impuissance, s'ils n'ont pas implicitement reconnu certaines limitations de leur souveraineté et admis leur relative sub-ordination envers d'autres puissances.

Au temps d'Alphonse II, la Principauté asturienne a entretenu des relations avec l'Empire carolingien. Nous ne savons pas, il faut bien le dire, la forme exacte que ces relations ont revêtue et si elles se sont poursuivies après la disparition du souverain. Mais une hypo-

⁵⁰ Vid. ci dessus p. 48.

⁵¹ Vid. ci-dessus note 28, p. 48.

thèse du professeur Sánchez-Albornoz permet peut-être d'éclairer le problème. Il suppose que l'Espagne chrétienne a adopté, au IXe siècle le système monétaire carolingien. Après avoir admis qu'il s'agissait d'une mesure prise par Alphonse II, il incline maintenant à croire que le sou d'or a lentement et progressivement éte remplacé par le sou d'argent 52. Les raisons de ce changement d'étalon sont sans doute d'ordre à la fois politique et économique. Il implique, en effet, un alignement qui traduit un désir d'imitation et la reconnaissance d'une certaine supériorité dans ces deux domaines. Mais le volume des échanges avec l'Empire carolingien était probablement peu considérable, inférieur en toute hypothèse à celui des échanges avec al-Andalus. Le facteur politique a donc dû jouer davantage. Frapper des deniers, c'était empiéter sur les prérogatives d'un voisin dont l'autorité allait s'effritant mais dont le prestige demeurait grand.

Pouvait-on frapper des dirhems? Emirs et Califes considéraient les souverains asturo-léonais comme des tributaires en droit sinon en fait, et il n'est pas sûr que ceux-ci n'aient pas admis, en fait sinon en droit, cette prétention. D'autre part, l'adoption du dirhem comme unité monétaire aurait eu le sens d'une rupture avec une tradition à laquelle on demeurait profondément attaché.

La monarchie léonaise se trouvait au contact de deux systèmes monétaires. Si elle avait voulu avoir sa monnaie, il lui aurait fallu choisir entre ces deux systèmes, et ce choix était difficile sinon impossible, en raison des conséquences politiques qu'il aurait entraînées. En se résignant à n'avoir pas de monnaie qui leur fût propre, les rois de Léon renonçaient sans doute à une des prérogatives de la souveraineté, mais c'est qu'ils avaient conscience des limites de leur pouvoir.

Ainsi il n'y a pas eu de monnayage léonais pendant la période d'apogée de la monarchie. Les événements de la fin du xe siècle, la suprématie incontestée de Cordoue au temps d'Almanzor, n'étaient évidemment pas de nature à provoquer un changement d'orientation. Au début du xie siècle, le Léon, ravagé, affaibli, ayant perdu sa situation prépondérante au profit de la Navarre, ne modifia pas son attitude en matière de politique monétaire, alors que les raisons qui s'étaient opposées jusque là à la frappe avaient disparu: le Califat de Cordoue se décomposait et l'Empire carolingien avait cessé d'exister.

⁵² Moneda de cambio y moneda de cuenta en el reino anturleonês, «Settimane», p. 189 ss.

B. Les problèmes monétaires au XIº SIÉCLE

I. Lenteur des changements

Les grands bouleversements économiques et politiques du xiº siècle n'ont eu que très lentement des incidences sur les phénomènes monétaires. Tout semble indiquer que l'exploitation économique des royaumes de Taifas, le développement du pélerinage de Saint Jacques de Compostelle ont fait affluer numéraire et métal précieux dans l'Espagne du Nord, et pourtant la carte monétaire ne subit que des modifications insensibles.

1. Les Asturies 53

Le troc et les substituts se maintiennent. Jusq'en 1086, évaluations et paiements en sous restent inconnus à San Vicente de Oviedo. Le troc l'emporte avant 1043, le modio après cette date. Entre 1086 et 1136, sur un ensemble de 36 documents, le sou est mentionné six fois seulement dans des formules du type: «in precio in argento solidos ...». Nous ne savons pas si le paiement est effectué en deniers, en pièces musulmanes ou en lingots. Il est question une seule fois de deniers. La majorité des évaluations se font en modios (une seule fois en bétail), mais le troc est toujours utilisé.

Dans les documents du monastère de Corias ⁵⁴, le sou apparaît plus souvent (16 fois) et plus tôt (en 1062-72). Le nombre des documents est de 37, et ils s'échelonnent entre 1018 et 1136. On a 12 évaluations en *modios*, 6 évaluations en boeufs, et 17 cas de troc. Assez souvent le sou n'est pas le seul moyen d'évaluation ou de paiement: il figure dans le même acte à côté du *modio* ou du troc ⁵⁵.

Il y avait dans les Asturies de la monnaie musulmane ⁵⁶. Mais cette région conserve son retard pendant la plus grande partie du x1º siècle et ne se fait que lentement à l'usage de la monnaie. Il est probable pourtant qu'elle a bénéficié, elle aussi, du numéraire musulman fourni par les parias. Mais il faut peut-être tenir compte d'un fort esprit traditionnaliste qui se manifestait par une sorte de répugnance

⁵⁸ Vid. tableau, p. 68.

⁵⁴ Libro registro de Corias, ed. FLORIANO, I.

⁸⁶ Libro registro de Corias, 56, p. 24 (1082): «... pro uno caballo preciato X boves et pro C. solidis de argento».
⁸⁶ «Colección Jovellanos», ed. M. Ballesteros Gairrois, I, XXI, p. 27 (1078): «CCCI solidos de argento cazmi» (document de la Cathédrale de Oviedo).

à utiliser, dans l'usage courant, les richesses accumulées. Un document de la cathédrale d'Oviedo fait état d'un prêt consenti à Urraca et à Alphonse le Batailleur. Il s'agit d'une somme considérable: 9270 «auri purissimi methkalia» et 10.400 «solidos de purissimo argento magno pondere maurisco» ⁵⁷. Pièces musulmanes donc qui étaient thésaurisées par les églises, les monastères et les particuliers.

2. La Liébana 58

On ne dispose que de quelques documents pour le xi^e siècle. Le sou d'argent est mentionné en 1059 et en 1089. On continue la pratique du troc et l'usage du *modio* persiste.

3. La Galice 59

Les solidi galicenses disparaissent après 1000, le tremis (sous la forme tremisale) après 1005 60. Les évaluations en modios sont extrêmement nombreuses entre 1000 et 1065. Le troc est l'exception. Les mentions de sous sont fréquentes entre 1000 et 1010. Elles disparaissent entre 1010 et 1025, entre 1025 et 1039, réapparaissent à partir de 1065.

La Galice a donc manqué de numéraire entre l'an mil et le début du dernier tiers du siècle. C'est peut-être la conséquence des campagnes d'Almanzor ⁶¹, mais leurs effets se seraient prolongés bien longtemps. Il est vrai qu'ils ont été relayés par des troubles divers.

4. Le Léon 62

Ni les campagnes musulmanes ni les troubles n'ont, en revanche, modifié la situation dans cette région. On continue d'utiliser le sou, comme procédé d'évaluation, de façon courante. L'argent ne manque pas. Dans les documents de Sahagún, le troc n'est pas rare jusqu'en 1045; on le retrouve en 1051 et en 1072, puis il n'en est plus question.

⁶⁷ España Sagrada, XXXVIII, app. XXXII, pp. 347-348.

⁵⁸ Vid. tableau, p. 73.

⁵⁹ Vid. tableau, p. 74.

⁶⁰ Cartulario de Celanova, f. 66 v. (II-1000): «... in IIII soldares Kalicenses» id. f. 67 v. (1005): «... saia nova tremisale ...».

⁶¹ Cl. Sánchez-Albornoz, ouvrage cité, note 32 ci-dessus, pp.. 239 ss.

⁶² Vid. tableau, p. 82.

Le modio et le bétail figurent très exceptionnellement. Il en est de même dans les documents d'Otero de las Dueñas. Cependant, le troc s'y maintient jusqu'au xire siècle.

5. La Castille 63

Le troc est utilisé, à Cardeña, entre 1025 et 1065; mais non pas le *modio*. Paiements et évaluations en monnaie (ou en métal) sont la règle.

Ainsi la plus grande partie du xre siècle n'apparaît pas, au point de vue monétaire, très différente de la période précédente. Les tendances antérieures, en Léon et en Castille, se maintiennent. La circulation monétaire est assez abondante. Le troc, les substituts sont de moins en moins utilisés au fur et à mesure, sans doute, qu'afflue le numéraire musulman. Mais on n'a pas l'impression d'un changement brutal. Les Asturies et la Galice conservent leur physionomie particulière. Par conséquent le renversement du rapport des forces entre Chrétiens et Musulmans, les ponctions financières exercées sur les royaumes de Taifas, ne semblent pas avoir eu, dans l'immédiat, de conséquences profondes.

Dans ces conditions, on peut se demander quelle a été la destination finale des dirhems et des dinars remis au titre des tributs. Une partie est retournée probablement en territoire musulman pour régler des achats de produits de luxe. L'Église a reçu une large part, qu'elle a thésaurisée ou investie dans des objets destinés au culte, dans des ornements sacerdotaux. Une partie a pris le chemin de l'Occident:

on sait qu'Alphonse VI a payé une rente à Cluny.

Le système des *parias* en rationalisant l'exploitation des Musulmans au profit des souverains chrétiens supprimait sans doute en grande partie le profit que les particuliers tiraient jusque là du butin et des rançons. Et les souverains ne mettaient sans doute en circulation dans le pays qu'une part réduite de ce qu'ils recevaient. Il est donc vraisemblable que la vie économique n'a pas subi de bouleversements radicaux pendant la plus grande partie du x1º siècle: l'argent des parias n'a pas provoqué de révolution 64.

68 Vid. tableau, p. 92.

⁶⁴ Cela ressort bien de l'étude, la plus récente et la plus complète sur les parias, que l'on doit à J. M. LA-CARRA. Aspectos económicos de la sumisión de los reinos de Taifas, «Homenaje a Jaime Vicens Vives», I, pp. 255-277.

II. La reprise de la frappe

Il est surprenant que le changement de conjoncture militaire, politique et financière n'ait pas amené les souverains à modifier leur attitude en matière de frappe monétaire. La réorganisation du royaume de Léon opérée par Alphonse V n'a pas été accompagnée de l'émission d'une monnaie. Si Sanche le Grand a fait frapper des deniers en Navarre, l'exemple n'a pas été suivi par Ferdinand I, son fils, devenu roi de Castille, puis de Léon, qui, pourtant, exploitant systématiquement les royaumes musulmans a, de ce fait, disposé de masses importantes de métal précieux. Faut-il invoquer une sorte de solidarité dynastique: la frappe serait restée l'apanage de la branche navarraise de la famille issue de Sanche le Grand? Le poids du passé et la répugnance à innover? Le fait, quoiqu'il en soit, mérite plus d'attention qu'on ne lui en a, jusqu'à présent, accordé.

La réunification sous Alphonse VI du royaume de Léon ne fut pas, non plus, l'occasion d'une reprise de la frappe. Le roi de Léon et de Castille ne s'est décidé à avoir sa monnaie propre, la moneta regis 65, qu'après la prise de Tolède. Cet événement a eu des conséquences décisives dans bien des domaines. Relevons d'abord que la prise de l'ancienne capitale wisigothique, en portant la frontière du royaume jusqu'au Tage, en faisait l'État le plus important de la Péninsule. Elle assurait à Alphonse VI une place hors de pair et une suprématie de fait, qu'il chercha à transformer en suprématie de

droit par l'adoption du titre impérial.

Désormais aucun obstacle ne s'opposait plus à la création d'une monnaie royale. Puissance et indépendance n'étaient contestées par personne. Plus que des motifs d'ordre économique, ce sont des raisons d'ordre politique qui ont joué en faveur de cette création, comme elles avaient joué en sens contraire au IXº et au Xº siècles. Pour la première fois aucun lien politique ou familial ne plaçait le roi de Léon-Castille dans une position subordonnée. Bien au contraire, il était partout en position de supérieur ou d'arbitre. De l'Espagne musulmane divisée, et que les Almoravides n'avaient pas encore réunifiée, il n'avait à craindre aucune représaille. L'absence d'une monnaie royale apparaissait certainement comme incompatible avec les prétentions d'Alphonse VI à l'hégémonie.

⁶⁵ En 1091; «X solidos argenteis ab moneta domino Adefonsi regi» (cité in F. MATEU Y LLOPIS, La moneda española, p. 126).
En 1094 (Cartulario de Celanova, f. 46 r.-v.): «id est de argento regalis monete solidos LXX et quinque».

Cependant, comme au IXº siècle, un choix s'imposait entre deux systèmes monétaires. L'«Empereur des deux religions» aurait pu frapper des dirhems ou des deniers selon qu'il aurait souhaité s'orienter vers le monde chrétien ou vers le monde musulman. Il a frappé des deniers, rattachés au système du sou d'argent 66. Ce choix n'a rien d'étonnant. Il est conforme à une ligne politique: celle qui a conduit le souverain à favoriser le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, à attirer en Espagne moines clunisiens et «francigeni», bref à favoriser un rapprochement avec l'Occident. Il est vraisemblable que, dans le domaine monétaire également, Alphonse VI a voulu «occidentaliser» son royaume et qu'au lendemain du triomphe de Tolède, il prévoyait pour un avenir proche la disparition totale de la domination musulmane.

Les mobiles économiques n'ont, sans doute, pas été, complètement absents de la pensée du roi et de ses conseillers. Le rapprochement politique et religieux a été synchrone de contacts économiques plus étroits avec l'Occident. Nous les devinons plus que nous ne les connaissons. Mais il n'est pas trop aventureux de supposer que les marchands étrangers qui s'établissent, à la fin du xre siècle dans les villes du chemin de Saint Jacques, à Sahagún notamment, restaient en relation avec leurs pays d'origine. Cette orientation économique était un argument supplémentaire en faveur de l'adoption officielle du système monétaire en usage dans le reste de l'Europe.

C) Les problèmes monétaires au XII^e siècle: LE TRIOMPHE DU MORABETI

La vocation du royaume de Léon-Castille était ambigüe. Ses affinités «européennes» étaient certaines: par la langue, par la religion et, de plus en plus, par les liens économiques, il appartenait à l'Occident. Mais les conquêtes de la fin du x1º siècle en ont fait aussi, dans une certaine mesure, un État musulman. Moins, d'ailleurs, par la population 67, que par les institutions et les usages économiques et financiers.

⁶⁶ En 1085 et 1086, Alphonse VI a frappé des dirhems à Tolède. L'émission, peut-être de caractère uniquement local, ne semble pas avoir été renouvelée. Les pièces sont très proches du type musulman (A. Prieto Vives, ouvrage cité, note 1 ci-dessus, p. 145).

⁶⁷ Des Musulmans sont restés à Telède après la conquête. Leur proportion, par rapport à la population totale, parait avoir été faible. En revanche, les Mozarabes étaient nombreux.

Après la prise de Tolède, et pendant plusieurs dizaines d'années, ont coéxisté dans le royaume d'Alphonse VI, d'Urraca et d'Alphonse VII des régions dont l'orientation économique était différente et où les usages monétaires n'étaient pas les mêmes, chacune ayant son propre système de référence. Au point de vue politique, les liens entre la Transierra et l'Extremadure d'une part, la partie ancienne du royaume d'autre part, paraissent assez distendus ⁶⁸. La chronique d'Alphonse VII en témoigne ⁶⁹.

Au nord du Duero, agriculture et élevage demeuraient les activités essentielles. L'usage du numéraire était restreint. La moneta regis et les deniers occidentaux qui circulaient appartenaient au système du sou d'argent 70. Dans la partie de l'ancien royaume de Tolède située entre la Cordillère centrale et le Tage, artisanat et échanges étaient actifs, la monnaie —miteales d'or relevant du système musulman 71— circulait abondamment et était le seul moyen d'évaluation et de paiement. Tolède devenue chrétienne semble avoir maintenu des relations commerciales avec l'Espagne musulmane. Dès 1112, on y trouve des dinars almoravides 72. C'est tout naturellement qu'ils se sont substitués aux pièces de Cordoue ou de frappe locale. On est resté fidèle à la même tradition monétaire parce que, vraisemblablement, on restait intégré dans le même système de relations économiques.

Jusque vers 1130, le royaume de Léon-Castille est donc partagé en deux zones monétaires: au nord du Duero, celle du sou d'argent, au sud de la Cordillère centrale, celle du dinar almoravide ou *morabeti*.

Entre ces deux zones, séparées par des espaces (entre Duero et Cordillère) dont le repeuplement a été une des grandes réussites de la fin du xr^e siècle, les contacts étaient peu étroits; mais elles n'étaient pas complètement étanches. Il y avait des dinars almoravides dans le Nord (et sans doute des deniers à Tolède). Le document de la cathédrale d'Oviedo déjà cité le prouve ⁷³. L'Historia compos-

⁶⁸ Transierra et Extrémadure correspondent aux régions situées au sud du Duero et de la Cordillère centrale.

⁶⁹ Dans son récit, l'auteur de la Chronica Adefonsi Imperatoris (ed. SÁNCHEZ-BELDA, Madrid, 1950), distingue nettement entre les événements qui se déroulent au nord du Duero et ceux qui ont pour théatre Transierra et Extrémadure.

⁷⁰ Ils se multiplient surtout dans la seconde moitié du XII^e siècle. Il s'agit de deniers de Melgueil, de Tours, de Poitiers et d'Angers.

⁷¹ Cf. les documents réunis par A. González Palencia, Los Mozárabes de Toledo en los siglos XII y XIII, 3 vols., Madrid, 1926.

A. GONZÁLEZ PALENCIA, Los Mozdrabes, I, 8, p. 6 (1-IX-1112): 10 mitcales d'or almoravide ancien.
 Vid. ci-dessus note 56, p. 56.



telana rapporte qu'en 1119, Diego Gelmírez confia à un de ses familiers qui partait pour Rome, un trésor qui comprenait: 100 morabetini, 260 sous de Poitiers, 60 sous de Milan, 20 sous de Toulouse 74. Nous savons aussi qu'il y avait des relations commerciales entre la Galice et l'Espagne musulmane. Mais le morabeti n'était pas d'un usage courant; il ne circulait pas ou peu. Probablement parce qu'il était rare.

Vers les années 1130-1140, avec plus ou moins de décalage selon les régions, plus ou moins d'amplitude, le *morabeti* s'impose au nord du Duero, sauf en Galice. Il élimine totalement ou partiellement le

sou pendant plusieurs dizaines d'années.

Curieusement, c'est dans la zone la plus arriérée que l'on trouve les premiers indices de ce changement. Dans les Asturies, en effet, le morabeti est mentionné dès 1127 75. À San Vicente de Oviedo, on le rencontre en 1136. A Corias, en 1137. Là, il est employé comme moyen d'évaluation, ce qui implique que l'on était familiarisé avec la monnaie réelle. Dans ce pays sans tradition monétaire, le dinar almoravide a été accueilli avec faveur. Dès lors, il alterne avec le sou. Mais ni le troc, ni le modio ne sont pour autant éliminés. Il y a des exemples de troc à San Vicente de Oviedo jusqu'en 1163, à Corias jusqu'en 1201; de modio, jusqu'en 1163 et 1175, respectivement 76.

Dans la Montaña, un document de 1136 cite le morabeti. Il s'agit

encore d'une région excentrique 77.

En Castille, des «aureos morabetinos» sont mentionnés dans un document de San Salvador de El Moral en 1139 78. A Burgos, le *morabeti* apparaît en 1142, à Oña en 1144 79.

En Léon, à Sahagún, III morabetis melquis sont cités en 1140. À Eslonza, la première mention est de 1143; à Otero de las Dueñas,

de 1143; à Monasterio de Vega, de 1148 80.

Il y a donc un léger décalage, quant à l'apparition du morabeti, entre ces deux dernières régions et les précédentes. Mais il y règne ensuite de façon presqu'exclusive.

74 Historia compostelana (España Sagrada, XX), p. 274.

75 Archives de la Cathédrale d'Oviedo, serie A, carp. 3, n.º 3 (29-III-1127).

⁷⁷ Cartulario de Santillana del Mar (ed. E. Jusué), XCV (26-IV-1136).
 ⁷⁸ Cartulario de San Salvador de El Moral, ed. L. Serrano, X (1-XII-1139).

⁷⁸ Cartulario de San Salvador de El Moral, ed. L. Serrano, X (1-XII-1
⁷⁸ Colección diplomática de Oña, ed. Alamo, I, 186 (21-I-1144).

⁷⁶ Cartulario de San Vicente de Oviedo, 272, p. 258 (V-1163): troc; Libro registro de Corias, 476, p. 149 (1201): troc; Cartulario de San Vicente, 273, pp. 258-259 (V-1163): modio; Libro registro de Corias, 39, p. 20 (1175): modio.

⁸⁰ Archivo Histórico Nacional, Sahagún nº 1597 (17-XI-1140); Cartulario de Eslonza, ed. Vignau, LXVI (2-IV-1141); Cartulario del Monasterio de Vega, ed. L. Serrano, 44 (7-II-1148).

La Galice, en revanche, ne montre pas le même empressement: la première mention de la monnaie appelée ailleurs à une si grande fortune se situe en 1165, à Sobrado ⁸¹. La diffusion a été restreinte ⁸².

On peut dater des années 1136-1145, l'intrusion massive du dinar almoravide au nord du Duero, et la généralisation de son emploi. Sauf en Galice. Comment rendre compte de ce phénomène qui frappe par sa soudaineté, alors que jusque là l'évolution en matière monétaire avait été très lente?

Le *morabeti* s'est sans doute imposé en raison du prestige que lui conféraient ses qualités intrinsèques. Mais ce n'est pas une cause suffisante. Encore faut-il pouvoir expliquer *comment* il s'est répandu dans le Nord, et *pourquoi*, on a éprouvé le besoin de l'utiliser dans des régions qui s'accomodaient d'un autre système monétaire.

1. Il me semble hors de doute que la pénétration du *morabeti* dans ces régions doit être mise en relation avec les grandes expéditions menées par Alphonse VII en Espagne musulmane en 1133, 1138, 1144 83, et avec les très nombreux raids opérés, chaque année, par les villes de la Transierra et de l'Extrémadure ou par des particuliers 84. Les premières réunissaient des hommes de la frontière, mais aussi des Castillans, des Léonais, des Galiciens. Sous forme de soldes et de parts de butin, une partie de l'or almoravide gagnait ainsi directement le Nord avec les guerriers qui rentraient chez eux.

Des dinars accumulés en Transierra et en Extrémadure, grâce aux entreprises militaires et peut-être aussi grâce au commerce avec les Musulmans, parvenaient aussi, sans doute, indirectement, dans le Nord. Au xiie siècle le repeuplement de la Meseta est achevé. Le vide qui séparait encore, à la fin du xie siècle le royaume de Tolède des anciens pays chrétiens avait été comblé par l'implantation et le développement d'une série de villes dont les plus importantes étaient Avila, Ségovie, Sepúlveda, Salamanque. Elles jouaient un rôle très actif dans les raids en territoire musulman. Elles constituaient autant de relais entre le nord et le sud du royaume léonais-castillan. C'étaient des étapes militaires et aussi, probablement, des étapes commerciales

⁸¹ Archivo Histórico Nacional, Tumbo de Sobrado, II, f. 55 v.

⁸² C'est l'impression que j'ai retirée de sondages malheureusement assez peu étendus.

⁸³ Le récit in Chronica Adefonsi Imperatoris.

⁸⁴ La Chronica Adefonsi Imperatoris met l'accent sur les profits de la guerre: «... et accepit magna spolia eorum, et captivationem hominum et mulierum parvulorum quorum non erat numerus; aurum et argentum, vestes pretiosissimas abundanter ...» (ed. SÁNCHEZ BELDA, p. 93); «... et civitas Salamantiae facta est magna et inclita militum et peditum et dives valde» (p. 98).

par où le flot d'or venu de la zone musulmane, et qui excédait les besoins locaux, rejoignait finalement les pays situés au-delà du Duero. Flot d'or? C'est bien l'impression que laisse la lecture des documents. Une sorte de marée, qui a son origine en Afrique, recouvre la plus grande partie du royaume et vient buter contre le bastion galicien.

2. Cet afflux d'or se produit au moment où les relations commerciales avec l'Europe s'intensifient. Sur la côte atlantique, des ports naissent ou renaissent. Oviedo et Avilés reçoivent des fueros, et des colonies étrangères s'y installent 85. Les tissus flamands commencent à arriver dans la Péninsule. D'où le besoin de numéraire, pour solder les achats de marchandises importées. Le morabeti était le bienvenu, et par là s'explique son succès, notamment dans les Asturies. Il est possible que le léger retard de la Castille et du Léon, en revanche, soit dû au fait que le numéraire n'y manquait pas. Quant à la Galice, le pèlerinage y faisait affluer les deniers occidentaux, et les liens avec l'Europe y étaient plus étroits qu'ailleurs 86.

Lorsque'Alphonse VIII de Castille décida de frapper des morabetis, il y avait plus de trente ans que les pièces almoravides circulaient dans le centre et dans le nord de l'Espagne. A partir de 1173, les documents de Tolède mentionnent les mitcales de oro alfonsi; une seconde émission eut lieu aux alentours de 1187 87. Désormais, le morabeti ou aureus est la monnaie officielle du royaume, un moyen de paiement et aussi une monnaie de compte. Sans doute évalue-t'on aussi toujours en sous, et beaucoup de paiements se font-ils en deniers: la coexistence des deux systèmes monétaires a eu pour conséquence l'établissement d'un rapport entre le morabeti et le sou qui était de 1/7 à la fin du xire siècle. Ce que l'on n'avait pas osé ou voulu faire au moment où s'affaiblissait et disparaissait le Califat de Cordoue était entrepris au moment où la puissance almohade était à son apogée: la Castille adoptait officiellement le système monétaire musulman, sans d'ailleurs renoncer à la frappe des deniers 88.

⁸⁵ La langue du fuero d'Avilés est à demi provençale. Cf. R. LAPESA, Asturiano y provenzal en el fuero de Avilés, Salamanque, 1948.

⁸⁶ La disparition de la piraterie almoravide, grâce aux efforts de l'archevêque Gelmírez, a rendu plus sûres les relations maritimes avec l'Europe.

⁸⁷ A. González Palencia, Los mozárabes, I, 103, pp. 73-74: 30 miteales d'or alfonsi; Id. I, 188, p. 141: 5 miteales d'or alfonsi, nouveaux.

⁸⁸ Il est assez caractéristique que les deniers, si l'on en juge par leur nom, aient été frappés dans le nord, à Burgos. Ce sont les dineres burgaleses.

Le souci que l'on eut de frapper d'abord des pièces très proches par leur type des pièces musulmanes prouve le prestige de celles-ci et la faveur dont elles jouissaient auprès des Chrétiens. Alphonse VIII a utilisé cette faveur au profit du trésor royal. Il a pu le faire parce que le royaume de Castille était assez solidement constitué, et que son indépendance était assez fortement assise: il n'y avait plus aucun risque à emprunter aux musulmans leurs usages monétaires ⁸⁹.

Faut-il aller plus loin? Les influences occidentales, si fortes au début du XII^e siècle n'ont plus à la fin du siècle le même caractère impétueux. Les «francigeni» n'accourent plus en Espagne. Ce ne sont plus des étrangers mais des prélats et des abbés castillans qui sont à la tête des diocèses et des abbayes. La Castille trouve son équilibre. Sans s'y soumettre aveuglément, elle ne renie aucun des apports d'une histoire complexe; pas plus ceux de l'Islam, si puissants dans une partie de son territoire, que ceux de l'Occident. Sans doute l'adoption officielle du *morabeti* n'a-t'elle pas été le résultat d'une volonté consciente d'équilibre entre des influences diverses. Mais elle se situe dans un «climat»: on tendait vers une conciliation de ces influences. Le domaine monétaire ne pouvait demeurer à l'écart.

L'histoire monétaire de l'Espagne du nord et du centre est passée par plusieurs phases entre le début du IXe siècle et la fin du XIIe siècle. On est allé de la pénurie à l'abondance, de l'emploi de procédés de remplacement (troc, substituts) à l'usage généralisé de la monnaie métallique. Le rythme de cette évolution a suivi celui des événements politiques et militaires. Dans cette histoire, la coupure esentielle se situe dans le deuxième tiers du XIIe siècle. La monnaie s'impose alors définitivement et sans partage grâce à la convergence d'une série de facteurs favorables: offensives chrétiennes et intensification des relations économiques avec l'Europe.

Ces conclusions ont un caractère provisoire. Je souhaite qu'elles soient bientôt infirmées ou confirmées, dans leur ensemble ou sur certains points, par des recherches plus étendues.

J. GAUTIER DALCHÉ Université de Nice

⁸⁹ Selon une hypothèse intéressante de A. VIVES ESCUDERO, La moneda castellana (pp. 15-17), il y aurait un lien étroit entre la décision d'Alphonse VIII et la cessation de la frappe de dinars almoravides à Murcie en 1170.

ANNEXES

Je crois nécessaire de donner quelques mots d'explication sur les prin-

cipes qui m'ont guidé dans l'établissement des tableaux ci-joints.

Nous n'aurons une vue complète de l'histoire monétaire des différentes régions de la Péninsule au Moyen âge que lorsque toute la documentation aura été systématiquement exploitée. Cette oeuvre ne pourra être

réalisée que par un travail d'équipe.

Comme je désirais cependant donner un aperçu de l'évolution des faits monétaires dans certaines de ces régions, j'ai estimé que le meilleur moyen était de choisir pour chacune d'elles un ou deux grands établissements monastiques. Compte tenu de leur importance et du nombre des documents conservés dans leurs archives, ils offrent vraisemblablement une image assez fidèle des usages locaux en matière de monnaie. En combinant les données de chacun d'eux, on aurait obtenu des séries plus complètes, mais cela aurait entraîné une déformation de la réalité.

Pour un même établissement, on a établi plusieurs tableaux, correspondant aux grandes phases de l'évolution (disparition du sou d'or, apparition du morabeti, par exemple), lorsque l'on disposait d'un nombre suffisant

de documents.

J'ai négligé les détails des évaluations et des paiements, tels qu'on les trouve, entre autres, dans les tableaux annexés aux études sur le coût de la vie des professeurs Sánchez-Albornoz et Sáez. Mon propos était différent du leur. J'ai voulu simplement mettre en évidence les usages monétaires.

- Troc. J'ai rangé dans la catégorie «troc», les paiements en modios (et sous-multiples), chaque fois qu'il était précisé qu'il s'agissait de modios de céréales.
- Substituts. Chaque fois que le modio (ou ses sous-multiples) apparaît comme moyen d'indiquer une valeur, il est rangé dans la catégorie «substituts».
- 3. Monnaie. Il n'est pas toujours facile de discerner les cas où la monnaie sert de moyen d'évaluation de ceux où elle est utilisée comme moyen de paiement; les cas où les paiements se font en pièces de ceux où ils se font en lingots. Lorsqu'il y a évidence, on a utilisé les signes suivants:

E = évaluation.

A = paiements en argent (non monnayé).

D = deniers.

DA = deniers angevins. DM = deniers de Melgueil.

MR = moneta regis.

Les «modios» sont parfois qualifiés de soldare, le bétail utilisé comme substitut peut être dit modiale. Ces qualificatifs sont représentés, respec-

tivement par: (S) et (M).

Les imperfections de ces tableaux sont trop évidentes pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Elles tiennent en partie à la nature de la documentation qui constitue trop rarement des séries complètes et serrées couvrant toute la période envisagée. J'ai seulement voulu montrer ce qui pourrait être fait, et certainement mieux fait. Je suis persuadé que l'étude des faits monétaires permettrait de renouveler sur plusieurs points l'histoire médiévale de la Castille.

A. ASTURIES

I. Cartulaire de San Vicente de Oviedo (ed. L. SERRANO)

1) \$\mathbb{T}887 - 1084\$

1-I-887	SUBSTI	TTUTS	
31-V-887 7-V-931 9, p. 9-10 15-XII-946 10, p. 10-11 17-VI-948 12, p. 12-13 10-VII-949 13, p. 13-14 26-V-950 14, p. 14-15 28-VI-959 15, p. 15 30-I-978 18, p. 17-18 6-V-978 21, p. 20-21 11-VI-978 22, p. 21-22 11-VII-994 26, p. 26 x* siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-III-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1083 90, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94 24-V-1083 90, p. 94 24-V-1083 93, p. 101-102	ODIO	BÉTAIL	TROC
31-V-887 7-V-931 9, p. 9-10 15-XII-946 10, p. 10-11 17-VI-948 12, p. 12-13 10-VII-949 13, p. 13-14 26-V-950 14, p. 14-15 28-VI-959 15, p. 15 30-I-978 18, p. 17-18 6-V-978 21, p. 20-21 11-VI-978 22, p. 21-22 1-I-980 23, p. 22-23 17-VII-994 26, p. 26 x* siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-III-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 93, p. 101-102			+
7-V-931			+
15-XII-946 17-VI-948 12, p. 12-13 10-VII-949 13, p. 13-14 26-V-950 14, p. 14-15 28-VI-959 15, p. 15 30-I-978 18, p. 17-18 6-V-978 21, p. 20-21 11-VI-978 22, p. 21-22 1-I-980 23, p. 22-23 17-VII-994 26, p. 26 x* siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-VII-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94	_		,
17-VI-948 10-VII-949 13, p. 13-14 26-V-950 14, p. 14-15 28-VI-959 15, p. 15 30-I-978 18, p. 17-18 6-V-978 21, p. 20-21 11-VI-978 22, p. 21-22 1-I-980 23, p. 22-23 17-VII-994 26, p. 26 x* siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 2-X-1049 26, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-VII-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1083 89, p. 98-99 14-II-1083 19, p. 98-99 14-II-1083 19, p. 98-99 14-II-1083 19, p. 98-99 14-IV-1083 19, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102			+
10-VII-949 26-V-950 14, p. 14-15 28-VI-959 15, p. 15 30-I-978 18, p. 17-18 6-V-978 21, p. 20-21 11-VI-978 22, p. 21-22 1-I-980 23, p. 22-23 17-VII-994 26, p. 26 x* siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 57, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 29-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-VII-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 190, p. 94 23-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102			+
26-V-950	-		
30-I-978	-		
6-V-978 11-VI-978 12-Q-21 11-VI-978 22, p. 21-22 1-I-980 23, p. 22-23 17-VII-994 26, p. 26 x° siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 2-X-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-055 53, p. 60-61 21-XII-057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 49-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-VII-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102			
11-VI-978 1-I-980 23, p. 22-23 17-VII-994 26, p. 26 x* siècle 27, p. 26-27 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 27, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 29-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-VII-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102			+
1-I-980			+
17-VII-994 x° siècle 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 29-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-VII-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083	-		
x° siècle 30-I-1037 30, p. 33-34 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 2-III-1050 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 29-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-III-1080 83, p. 92 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083			+
30-I-1037 10-II-1042 35, p. 37-38 2-X-1043 37, p. 40-41 23-IX-1049 46, p. 53 47, p. 54 8-II-1055 50, p. 57-58 29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 62 17-III-1057 55, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 29-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-III-1080 83, p. 92 4-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083			+
10-II-1042			+
2-X-1043			1
23-IX-1049			+
2-III-1050			
8-II-1055			+
29-IV-1055 51, p. 58-59 7-VI-1055 53, p. 60-61 21-XII-1055 54, p. 61 22-II-1057 55, p. 62 17-III-1057 57, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 29-III-1058 60, p. 66-67 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 27-III-1080 83, p. 92 4-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 14-II-1083 89, p. 98-99 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102	_		
7-VI-1055 53, p. 60-61 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 +			
21-XII-1055			
22-II-1057 55, p. 62 17-III-1057 57, p. 63-64 30-V-1057 58, p. 65-66 + 29-III-1058 60, p. 66-67 + 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 + 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 + 27-III-1080 83, p. 92 + 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			
30-V-1057 58, p. 65-66 + + 29-III-1058 60, p. 66-67 + + 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 + 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 + 27-III-1080 83, p. 92 + 8-X-1080 85, p. 95 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102 + +			+
29-III-1058 60, p. 66-67 + + 9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 + 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 + 27-III-1080 83, p. 92 + 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 + +			+
9-IX-1058 61, p. 67-68 25-VI-1069 64, p. 71-72 + 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 + 27-III-1080 83, p. 92 + 8-X-1080 85, p. 95 + 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 + 100-100 100 100 100 100 100 100 100 100	-		
25-VI-1069 64, p. 71-72 + 1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 + 27-III-1080 83, p. 92 + 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 24-V-1083 93, p. 101-102 + 1002	-		
1072 71, p. 78-79 12-XI-1078 78, p. 85-86 + 27-III-1080 83, p. 92 + 8-X-1080 85, p. 95 + 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			+
12-XI-1078	-		- N
27-III-1080 83, p. 92 + 8-X-1080 85, p. 95 + 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			+
8-X-1080 85, p. 95 + 27-VII-1082 87, p. 96-97 + 14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			
27-VII-1082 87, p. 96-97 + + 14-II-1083 89, p. 98-99 + + 18-IV-1083 90, p. 94 + + 23-IV-1083 92, p. 101 + + 24-V-1083 93, p. 101-102 + +			
14-II-1083 89, p. 98-99 + 18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			
18-IV-1083 90, p. 94 + 23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			
23-IV-1083 92, p. 101 + 24-V-1083 93, p. 101-102 +			
24-V-1083 93, p. 101-102 +			
The state of the s			
0 24		0	15

2) 1086 - 1136

	W 15	MONNAIE	SUBS	TITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	MODIO	BÉTAIL	TROC
15-VIII-1086	100, p. 107-108	+ (A)			
12-X-1087	102, p. 110-111	+ (A)			
XI-1088	105, p. 113		+		
VI-1089	105, p. 113-114				+
XI-1090	107, p. 114-115	+	+		
15-VI-1092	110, p. 117		+		
18-VIII-1092	111, p. 118-119		+		
6-II 1094	112, p. 119-120		+		
22-III-1095	114, p. 121		+		
30-IX-1095	115, p. 122 123	+			
17-VI-1101	123, p. 130	+ (D)	7		
18-VI-1101	123 bis, p. 131-132		+	+	-1-
30-IV-1104 4-XI-1104	127, p. 135				+
31-VII-1105	128, p. 135		+		-1-
20-IX-1106	129, p. 135		+		+
2-VII-1110	131, p. 137 136, p. 141	+			-1-
27-VIII-1111	138, p. 142-143	T	+		-1-
24-V-1113	139, p. 143		+		
22-XII-1113	141, p. 144		+		
14-VI-1114	142, p. 144		+		
17-VI-1114	143, p. 000		+		+
12-VII-1114	145, p. 141-147		+		
27-II-1115	147, p. 148	- 1	+		
8-III-1115	148, p. 148-149				+
IV-1116	152, p. 153		+		
11-II-1122	157, p. 156-157		+		
26-III-1124	162, p. 159-160		+		+
V-1124	163, p. 160		+		
1124	164, p. 160				+
29-XI-1127	166, p. 161	+			
22-IV-1131	171, p. 163-164		+		
22-IV-1132	176, p. 169-170				+
4-IV-1134	180, p. 175-176		+		
7-IX-1134	182, p. 177		+		
XII-1135	185, p. 178-179		+		
III-1136	186, p. 179		+		
		7	24	1	10

3) 1136 - 1198

		MO	NNAIE	SUBST	TITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	MORABETI	SOU	MODIO	BÉTAIL	TROC
13-V-1136	187, p. 179-180	+ (E)				
31-XII-1136	188, p. 180-181					+
13-IV-1137	189, p. 181	+				
1140	191, p. 183			++		
1-III-1140	192, p. 183		1 (DM)	1		
III-1142 IV-1142	199, p. 190-191		+ (DM)			4
IV-1142 IV-1142	200, p. 191 201, p. 191-192		+ (D)			+
VII-1142	202, p. 191-192 202, p. 192	+				7
23-IV-1144	205, p. 194	7		1		
XII-1146	211, p. 202			++		
29-IV-1147	213, p. 204		4		+	
I-1148	217, p. 208-209		+ (D)			
III-1148	218, p. 209		1 (-)	+		
IV-1148	219, p. 210		+			
VI-1148	222, p. 211-212			+		
29-III-1150	228, p. 217-218	+				
IV-1154	236, p. 227			+		
18-III-1155	241, p. 230-231		+			
VI-1162	267, p. 255-256		+ (D)	+		+
V-1163	269, p. 256-257		+ (D)			
V-1163	270, p. 257			+ + + + +		
V-1163	271, p. 257			+		
V-1163	272, p. 258			+		
V-1163	273, p. 258-259			+		
12-VI-1168	280, p. 264	12	+			
XII-1168	281, p. 264-265	+	+ /DA)			
15-VIII-1177	297, p. 274-275	1	+ (DA)			
18-III-1178 18-III-1178	297 ter, p. 275 297 ter, p. 275	+	+ (D) + (D)			
18-III-1178	297 ter, p. 275		+ (DA)			
12-X-1179	301, p. 179	(+	+ (D11)			
20-X-1190 (?)	310, p. 283-284	SIE	+			
III-1194	280, p. 264	(#E				
6-III-1195	316, p. 287-288	+ (E)	+			
9-IV-1196	302, p. 279	+	1			
15-VI-1196	317, p. 188	+				
12-I-1198	319, p. 289-290	+				
		12	15	12	1	4

II. Libro Registro de Corias (ed. FLORIANO)

1) 1018 - 1136

		MONNAIE	subs	TITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	MODIO	BÉTAIL.	TROC
1018 1052 1052 1052 1052 1052 1062-1072 1062-1072	I, 475, p. 149 I, 28, p. 16-17 I, 28, p. 16-17 I, 28, p. 16-17 I, 431, p. 132-133 I, 199, p. 61 I, 199, p. 61	+	+		++++++
1062-1072 1062-1072 1062-1072 1065 1070 1077 1077	I, 199, p. 61 I, 199, p. 61 I, 199, p. 61 I, 347, p. 103 I, 24, p. 16 I, 408, p. 121 I, 156, p. 49	+ +	+	+	+++++++++
1079 1082 1085 1091 1092	I, 70, p. 27-28 I, 56, p. 24 I, 69, p. 27 I, 378, p. 110 I, 45, p. 22	+ + + (E)	+	+	+
1092 1098 1098 1101 1102 1102	I, 322, p. 96-97 I, 42, p. 21 I, 42, p. 21 I, 61, p. 24 I, 51, p. 23 I, 51, p. 23	+ +	+	+	+ + + +
1102 1102 1102 1102 1102 1102 1105 1107	I, 101, p. 34-35 I, 101, p. 34-35 I, 101, p. 34-35 I, 101, p. 34-35 I, 40, p. 20-21 I, 195, p. 60 I, 272, p. 79	+ + (E)	+		++++++
1107 1107 1107 1109 1112 1112 1112	I, 296, p. 86-87 I, 370, p. 107-108 I, 343, p. 102 I, 407, p. 120 I, 143, p. 46 I, 162, p. 51 I, 59, p. 24	+ (E) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	+	+ + +	+
1115 1115 1123 1124 1128 1129 1131	I, 305, p. 89 I, 305, p. 89 I, 275, p. 80-81 I, 294, p. 86 I, 44, p. 21-22 I, 377, p. 110 I, 162, p. 51	+ (E) +	#	+	+ +
1136	I, 463, p. 146	17	9	7	25

2) 1137 - 1201

DATE	RÉFÉRENCE	мо	NNAIE	SUBST	TUTS	TROC	
DATE	REPERENCE	MORABETI	sou	MODIO	BÉTAIL	TROG	
1137	I, 415, p. 124	+ (E)					
1139	I, 424, p. 129					+	
1155	I, 389, p. 113	1. 12.21				+	
1159	I, 411, p. 122	+ (E)				++ ++++	
1158-1161	I, 200, p. 62					+	
1158-1161 1158-1161	I, 200, p. 62					+	
1158-1161	I, 200, p. 62 I, 200, p. 62						
1158-1161	I, 200, p. 62					-	
1158-1161	I, 200, p. 62			1		7	
1170	1, 269, p. 79			+++++			
1175	I, 39, p. 20			1			
1176	I, 39, p. 20			1			
1176	I, 39, p. 20			,		+	
1176	I, 39, p. 20		4	+			
1176	I, 211, p. 66-67	+					
1177	I, 419, p. 127	+ +					
1181	I, 374, p. 109					+	
1185	I, 156, p. 49		+				
1187	I, 263, p. 76-77		+ (T) + + (T)				
1191	I, 144, p. 46-47		+				
1198	I, 46, p. 22		+ (T)				
1201	I, 476, p. 149					+	
		4	4	5	0	10	

B. LIÉBANA

Cartulario de Santo Toribio de Liébana (ed. Sánchez Belda)

1) 796-930

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE	SUBSTI	TUTS	TROC
DATE	REFERENCE	SOU D'OR	MODIO	HÉTAIL	TROC
18-X-796	2, p. 4-5	+ (E)			
1-VII-827	4, p. 7-8	+ (E)			+
15-IV-868	11, p. 16-17	+ (E)	+		
1-V-884	15, p. 20-21	2 7 7	++		
20-III-914	18, p. 23	+ (E)			
20-IV-915	20, p. 25-26	+ (E)			
20-V-916	21, p. 26-27	3 (3/10%)	+		+
13-IX-916	23, p. 28-29	+ (E)			
25-XI-918	25, p. 31-32	3.75.77	+		
24-IV-920	26, p. 32-33		+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++		
24-IV-921	27, p. 33-34	+ (E)			
13-I-925	32, p. 38-39	+ (E)			
3-VI-927	36, p. 44				+
13-X-928	37, p. 45-46				++++
11-III-929	38, p. 46-47				+
26-III-930	39, p. 47-48				+
17-XII-930	40, p. 48-49	+			
		9	5	0	6

2) 932 - 1089

DAYE	RÉFÉRENCE	MONNAIE	SUBST	TTUTS	TROC
DATE	REFERENCE	SOU D'ARGENT	MODIO	BÉTAIL	TROC
915-932	42, p. 50-51		+		
19-IV-933	43, p. 51-52				+
30-VI-941	46, p. 55-56		++		
942	48, p. 57		+		-1-
3-VI-959 13-XII-961	57, p. 69-70				+
15-V-962	59, p. 72 65, p. 77-78				+
7-VII-980	75, p. 88-89	+ (E)			+++++
2-VI-1001	78, p. 92-93	(12)	+		,
9-VIII-1001	79, p. 93-94				+
25-XII-1001	80, p. 94-95				++
24-II-1036	83, p. 97-99		+		
30-III-1058 (?)	87, p. 104				+
1-IV-1058 (?)	88, p. 105		++		
24-IV-1072	97, p. 117		+		-
20-III-1089 20-III-1089	100, p. 121-122	42			++
20-III-1089 20-III-1089	99, p. 120 101, p. 122	+			T
20-III-1089	102, p. 123	+ '-			+
		3	7	0	11

C. GALICE

I. Cartulario de Celanova (AHN)

1) 879 - 1005

DATE	RÉFÉRENCE			M O N	NAIE			SUBSTITUTS		
		SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENSES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
1-III-879 II-884 I-885 904 XII-905	f° 151 v° f° 87 r° f° 128 v° f° 27 f° 43			+(E) +(E)	+			+		+
922 VI-923	fo 149 fo 76 ro			1 (/	2.1	+(?)				
XII-924 927	fo 60 ro				+	+(?)				+
928	fo 88 vo 89 vo fo 84 vo					+(E)		+		
VI-931 V-934	fo 60					+(E)		+		+
935	fo 85 vo fo 80 ro-vo		+(E)					+(S)		
937 938	fo 193 vo-194 ro	1000000	+(E)							
V-939	fo 5 vo-6 vo fo 85 vo	+(E)						100		
941 VI-941	fo 154 ro				+			+(S)		
V-941 V-942	fo 147 ro fo 92 vo					1 (E)			+(M)	
V-942 III-943	fo 164 ro					+(E)	+	+		+
II-945 II-945	fo 151 ro fo 174 ro				1				1.73.63	+
1-XII-946	fo 149 vo					+			+(M)	
I-948 IV-950	f° 173 r° f° 141 r°	+(?)			+			+		

				M O N I	NAIE			SUBSTITUTS		
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENSES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
951	fo 140 ro									+
951	fo 141 vo	1				+(E)				
951	fo 191 vo-192 ro					+(5)				
951	fo 191 vo-192 ro					+(5)	+			
951	fo 61 vo					1313.5	1	+		
951	fo 61 vo				+					
951	fo 61 vo	+(E)			- 20					
953	fo 18 ro-vo	1,40							+	
954	fo 147 vo									+
955	fo 60 ro-vo									++
III-956	fo 146 vo							+		
V-956	fo 146 vo							+ + +		+
I-957	fo 26 ro							+		
I-960	fo 60 vo									+
I-961	fo 164 vo				+					
IV-961	fo 142 ro			+(E)				+		
IV-961	fo 147 vo-148 ro			1 1 2				++		
IV-961	fo 145 vo							+		
IV-961	fo 147 ro		+(E)				1	+	+(M)	
VII-961	fo 163 vo		1 7=7				1			+
IX-961	fo 61 vo	+(E)			+		1	+		
961	fo 147 vo	1,3-7			3.0					+
961	fo 141 ro-vo								+	
961	fo 141 ro-vo	+(?)								
961	fo 144 vo-145 ro	1.4.7						+		
961	fo 143 ro							+		
961	fo 146 ro							+		
961	fo 142 vo							+		
I-962	fo 145 ro					+(E)				
III-962	fo 146 vo					3.3.5		+		

DATE	RÉFÉRENCE			M O N	NAIE			SUBS	TITUTS		
		SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENSES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ÁRGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	TROC	
III-962 IV-962	fo 140 vo fo 147 ro								+(M)		
962 962	fo 144 ro fo 144 ro		+(E)					+			
963 964	fo 142 ro							+		QU.	
964	fo 145 ro fo 141 ro							+		+	
964 966 (?)	fo 141 ro fo 145 ro							++			
967 IX-967	fo 141 vo							+			
VI-979	fo 141 vo fo 61 vo									+++++	
II-980 VIII-983	fo 126 vo-127 ro fo 149 ro							+		+	
VI-983 IV-985	fo 150 vo					+++		130			
987	fo 172 ro fo 145 vo-146 ro						1			+	
987 989	fo 145 vo-146 ro fo 125 vo	1.77						++			
990 991	fo 145 ro	+(E)	+(E)					+			
991	fo 89 vo fo 89 vo									+	
X-991 995	fo 89 vo fo 125 ro					+	+		+ +	+	
097 √-1000	fo 125 ro							+++			
-1001	fo 66 vo fo 190 vo			+(E)		1 (2)		1			
I-1001 V-1001	fo 67 ro fo 67 vo					+(3)		+	+		
001 003	fº 129 rº fº 66	3						+ + + +			

				M O N N	AIE			SUBSTITUTS		TROC
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	
I-1005 II-1005 V-1005 XII-1005 1005 1005 1005 1005 1005 1005 1005	fo 66 vo fo 66 vo fo 66 fo 196 vo fo 71 vo fo 66 vo fo 67 vo fo 67 vo fo 67 vo fo 67 vo fo 67 vo fo 67 vo fo 136 ro		+(E) +(E)	+(E)		+(?)		+ ++ +++ +		
		6	7	5	7	14	3	44	9	19

.

2) 1007 - 1065

DATE	RÉPÉRENCE	MONNAIE	SUBST	TTUTS	
331100	MICHAELLE	SOU D'ARGENT	MODIO	BÉTAIL	TROC
1007	fo 68 ro	+ (E)			
1007	fo 67	1 / / - /			- 1
1007	fo 69		+		+
1007	fo 69		640		+
1007	fo 69		+		-10
1007	fo 69 vo	+ (E)			
1007	fo 69 vo	12.00	+		
1007	fo 69 vo		+		
1007	fo 69 vo		+		
1007	fo 70 ro		+		
1007	fo 70 vo		+		
1007	fo 70 vo		+		
1007	fo 70 vo		+		
1007	fo 70 vo				+
1007	fo 70 vo-71 ro		+		+
1007	fo 71 ro		+		
1007	fo 71 vo		+		
1007	fo 71 vo	+ (E)			
1008 1009	fo 127 ro		+		
1009	fo 71 ro	+ (E)			
1009	fo 71 ro	+ (E)			
1009	fo 71 vo		+		
1009	fo 128 ro fo 138 vo		+		
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	(77)	+		
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	+ (E)			
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	+ (E)			
1000-1010	fo 68 vo-70 ro		+		
1000-1010	fo 68 vo-70 ro		+		
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	+ (E)	+		
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	+ (E)			
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	T (45)	+		
1000-1010	fo 70 vo-73 vo	+ (E)	T		
1010	fo 63 ro-65 vo	1 (2)	+		
1010	fo 63 ro-65 vo		+		
1010	fo 63 ro-65 vo	+ (E)			
1010	fo 120 vo-121 ro	0.00	+		
1010	fo 123 ro		+		
1010	fo 123 ro		+		
III-1010	fo 149 ro	+			
1-III-1010	-		+		
VII-1013	f° 120 v°		+		
1013	fo 126 ro		+		
1013	fo 135 vo		+ + + + + + +		
1013	fo 120 vo		+		

		MONNAIE	SUBST	TTUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	MODIO	BÉTAIL	TROC
1013	fo 120 vo		+		
1013	fo 120 vo		+		
1015	fo 144 vo		+		
IV-1015	fo 121 ro-vo		+		
1016	fo 121 vo-122 ro		+		
1018	fo 134 vo		+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++		
1020	fo 90 ro-vo		+		
I-1025	fo 120 ro		+		
1025	fo 160 vo-161 ro				
1025	fo 160 vo-161 ro			+	
I-1026	_	+	+		
I-1026	fo 127 vo		+		
IV-1027	fo 34 vo		+		
X-1027	fº 123 vº		+		
1027	fo 123 ro		+ + + + +		
1028	fo 128 ro		+		
X-1030	fo 124 ro-vo		++		
1030	fo 10 ro		+		
1031	fo 122 vo		+		
III-1031	fo 45		+		
1032	fo 150 ro-vo		+		
1032	fo 150 ro-vo		+		
III-1032	fo 161 vo			1	+
1033	fo 119 vo		+		
1034	fo 125 ro		+		
1036	fo 12 ro		+		
1039	fo 125				+
1039	fo 67 ro-vo		+		
1039	_		++		
1041	fo 92 ro	+ (E)			
1042	fo 51 vo	W 35-36.	+	1	
1044	fo 147 vo-148 ro		+		
1044	fo 129 ro		+		
1052	fo 125 vo-126 ro		+++++++		
1060	fo 182 vo-183 ro		+		
1065	fo 11 vo		+		
1065	fo 47 ro vo		+		
1065	fº 186 vº	+ (E)	+		
		15	63	1	6

3) 1069 - 1106

DATE	RÉPÉRENCE	SOU D'ARGENT	SUBST	moc	
DAIS	REPERBNCE	SOU D'ARGENT	MODIO	BÉTAIL	TROC
1069 1073 1078 1079 1091 1093 1094 1095 1098 1099 1100 1102 1103 1106	fo 178 ro fo 170 vo fo 35 ro fo 178 vo fo 50 ro fo 113 vo fo 46 ro-vo fo 81 vo-82 ro fo 36 fo 163 vo fo 20 ro	+ (E) + (E) + (E) + (E) + (MR) + (MR) + (MR) +	+		+ + +
		9	2	0	3

II. Tumbo de Sobrado (Archivo Histórico Nacional)

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
DATE	REPERENCE	sou d'argent	MORABETI	MODIO	BÉTAIL	TROC
1122	II, 48 rº			+		
1140	II, 60 v°	+				
1140	II, 60 v°	+				
1140	II, 60 v°	+ + + + + + +				
1159	II, 149 rº	+				
1161	II, 34 vo	+ (E)				
1164	I, 66 v°	+				
1164	II, 60 ro	+ (E)				
1165	II, 133 v°	+ (E)				
1165	II, 55 v°		+			
1165	I, 149 v°	+ (E)				
1167	I, 63 ro		+			
1168	I, 71 v°	+				
1170	II, 126 ro	+				
1171	I, 160 ro	+ + + + + + +				
1171	I, 160 v°	+				
1177	II, 38 rº	+				
1177	II, 38 ro		+ (E)			
1182	I, 85 rº	+	0.00			
1184	I, 81 v°	+				
1188	I, 177 r°	+ (DA)				
1190	I, 78 v°	+				
xııe-xıııe siècle	I, 194 v°	+ (E)				
		19	3	1	0	0

D. LEÓN I. Becerro Gótico de Sabagún (AHN) 880 - 1106

DATE	RÉPÉRENCE	MON	NAIE	SUBST	ITUTS	
DATE	REFERENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
880 (?)	f° 150 v°					+
VIII-880 (?)	fo 150 vo					+
25-VIII-905	fo 150 vo					4
V-906	-					
VI-910	fo 128 ro					+
1-V-I916	fo 106 ro					+
I-916	fo 230 ro					++
927	fo 150 vo					+
VIII-928	fo 158 ro					+
VIII-930	fo 171	+				
VIII-930	fo 181 vo-182 ro	1 ' 1				+
VI-930	fo 204 vo-205 ro		+			
VII-930	fo 221 ro	+	7.1			
1-VIII-931	fo 176 vo-177 ro	4				
VII-932	fo 177 ro	100	+			
VIII-932	fo 192 vo	+ (E)				
X-932	fo 215 vo	11 (80.00)				
932	fo 203 ro					++
1-II-933	fo 217 vo	+ (E)				- 23
IX-933	fo 214 vo	1.00				4
933	fo 46 ro	+				++
VIII-934	fo 158 ro	+ (E)				
935	fo 46 ro	No.				+
VI-935	fo 201 vo					+
VI-936	fo 155 ro					+
VIII-936	fo 171 vo					+
XII-936	fo 198 vo					+
936	fo 46 ro		+			
936	fo 46 ro	+	10			
1-I-937	fo 45 vo	+				
II-937	fo 130 vo	1				
1-VII-937	fo 181 vo					+
X-937	fo 198 ro					+
937	fo 46 ro					+
937	fo 45 vo-46 ro		+			1.7
II-938	fo 225 ro		5			+
IV-938	fo 203 vo	+				
I-940	fo 198 vo	-				+
III-941	fo 177 vo	+ (E)				
IV-941	fo 213 ro	3000				
XIII-941	fo 233 vo	+				+
VI-942	fo 212 vo	1				

		MON	MONNAIE		SUBSTITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
VIII-942	fo 241 vo					
X-942	fo 161 ro	+	+			
11-943	fo 161 ro	1 '	+			
II-943	fo 215 vo	+				
VI-943	fo 192 ro					+
VII-943	fo 221 vo	+				
VIII-943	fo 217 ro					+
IX-943	fo 221 ro					+
II-945	fo 225 ro	+				,
VII-945	fo 58 ro		+			
945	fo 58 ro		+			
IX-947	fo 158 vo		OR			
X-947	fo 176 vo	+				+
1-V-948	fo 213 vo	4		1	LIE	
V-948	fo 207 vo	+ (E)				+
XII-948	fo 216 vo	T (L)				-
III-949	fo 204 vo	+ (E)				+
V-949	fo 230 ro	+ (15)				
VIII-949	fo 135 ro-vo	+				+
IX-949	fo 171 ro	T				-4-
X-949	fo 223 ro			1		+
XI-949	fo 217 ro					+
950	fo 177 ro_vo			1		
II-950	fo 58 ro	+ (E)				+
II-950	fo 58 vo	+ (E)	Si.			+
III-950	fo 186 ro	1 (P)	+			
III-950	fo 229 vo-230 ro	+ (E)				ř
V-950	fo 63 vo	at s				+
IV-951	fo 226 ro	+				
V-951	fo 58 ro	+				+
IX-952	fo 211 ro	+				+
						+
X-953	fo 222 vo-223 ro	(T2)				+
1-XI-953	fo 156 vo	+ (E)				
II-954	fo 184 vo		+			
Ш-954	fo 184 vo-185 ro	+) 1	
V-954	fº 222 rº	+				
VIII-954	fo 160 vo-161 ro	+				
VIII-954	fo 209 ro			+		2
IX-954	fº 192 rº	T. Control				+
XI-954	fo 58 ro	+ (E)				+
VIII-955	fº 225 vº	+				+
I-956	fo 227 ro	700				+
III-956	fo 226 vo-227 ro	+				
IV-956	fo 223 ro					+
VII-956	fo 230 ro				-	+
V-957	fo 160 ro-vo	+				
X-957	fo 205 ro-vo					+

	_a_s	MOND	MAIE	SUBST	TTUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
958	fo 136 20					+
V-958	fo 198 20	+ (E)				
III-959	fo 197 vo	- 2.3				+
XI-959	fo 152 vo-153 ro	+ (E)		1		
1-XII-959	fo 206 yo-207 ro	+				
1-I-960	fo 216 vo					+
IX-960	fo 228 ro vo					+
XI-960	fo 217 vo		+			**
XII-960	fo 51 vo-52 ro	+				
X-960	fo 209 vo	+				+
960	fo 76 vo	+ (E)				
I-961	fo 221 vo					+
III-961	fo 203 vo	+				
1-VII-961	fo 229 ro					+
X-961	fo 193 vo	+ (E)				
961	fo 74 ro	+ (E)				
961	fo 192 vo-193 ro	+				
IV-962	fo 154 ro	+				
V-962	fo 155 vo	- W				+
VI-962	fo 216 vo					+
IX-962	214 v°-215 r°	+ (E)				
IX-962	fo 215 ro		+			
1-VI-963	fo 137 vo-138 ro	+				
VI-963	fo 194 ro-vo	+	+			
VI-963	fo 208 ro					+
IX-963	fo 224 ro	+				
XII-963	fo 130 vo	+				
XI-964	fo 207 vo	+				
III-965	fo 210 ro	+ (E)				
IV-965	fo 217 vo-218 ro	+ (E)				
V-965	fo 218 ro					+
965	fo 76 vo	+				
965	fo 76 vo	+ (E)		-		
965	fo 210 ro-vo					+
I-966	fo 118 ro	+				
V-967	fo 155 vo					+
VI-967	fo 51 vo					+
IX-967	fo 158 vo-159 ro	+ _				
IV-969	fo 213 ro-vo	+ (E)				
III-970	fo 206 ro-vo	+				
VI-970	fo 220 ro-vo	+				
XI-970	fo 192 vo					+
V-971	fo 75 ro	+ (E)				
XII-972	fo 47 ro	+				
VIII-973	fo 63 ro					+
XI-974	fo 214 vo	+ (E)				
975	fo 46 ro	+		1		

		MON	MONNAIE		SUBSTITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
III-976	fo 206 ro	+				
VI-977	fo 106 vo					+
1-IV-978	fo 225 ro vo	+				
XII-978	fo 212 ro	10				+
II-979	fo 99 ro	+				
II-979	fo 99 ro	1				
II-979	fo 99 ro	+		1		
II-979	fo 99 ro	- 1	+			
II-979	fo 99 ro		+	1		
II-979	fo 99 ro	+	,			
II-979	fo 99 ro	+		1		
II-979	fo 99 ro	1 +				
II 979	fo 99 ro		+			+
XI-980	fo 208 vo	+				
П-983	fo 227 vo		+			+
IV-983	fo 186	+				
VIII-983	fo 206 ro	+				+
V-984	fo 178 ro					+
VI-984	fo 227 ro					+
VI-984	fo 229 ro	+ (E)				+
IX-984	fo 192 ro	+ '	+			
X-984	fo 191 vo		+	1		
X-984	fo 191 vo	+				
X-984	fo 191 vo		+	1		
XI-988	fo 50 vo					+
1-VI-989	fo 206 vo	+				
V-997	fo 222 ro-vo		+			
VI-998	fo 225 vo					
V-1000	fo 196 ro	44				+
VI-1003	fo 212 vo	+				+
II-1004	fo 47 ro	+ (E)				
VI-1006	fo 215 ro					+
VII-1006	fo 215 ro			+		
VII-1006	fo 215 ro			+		
VII-1006	fo 215 ro			++++		
VII-1006	fo 215 vo	+ (E)				+
XI-1006	fo 213 ro			+		
IV-1007	fo 85	+ (E)				
VII-1009	fo 210 vo					+
VI-1010	fo 214 ro		+			
VII-1011	fo 214 ro		+			
II-1016	fo 216 ro					+
X-1023	fo 43 vo	+ (E)				
VII-1024	fo 231 vo	+				
IV-1026	fo 198 vo	+				
1-IX-1026	fo 196 ro					+
III-1030	fo 232 ro	+				

		MONNAIE		SUBSTITUTS		
DATE	RÉPÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
VIII-1036	fo 205 ro	+ (E)				
1-ХП-1036	fo 102 ro	+ (2)				+
1041	fo 201 ro-vo	+ (E)				+
VIII-1041	fo 62 vo	+ (2)				
IX-1042	fo 218 ro	1 1				
II-1043	fo 204 ro	1				
IV-1045	fo 44 ro	+ (E)				
V-1045	fo 228 vo-229 ro	+ (2)				
II-1047	fo 55	SJD.				+
X-1047	fo 223 vo	+				10
X-1047 X-1048	fo 53 vo	+ (E)				+
II-1049	fo 210 vo-211 ro	+ (E)				
V-1051	fo 201 ro	+ (15)				
VI-1051	fo 187 vo	1				+
XI-1051 XI-1051	fo 201 vo					213
XII-1051	fo 55 ro	+				+
1051	fo 90 vo	+ (E)				-15
1051	fo 75 v.0					
		+ (E)				
H-1052	fo 202 ro-203 vo	+ (E)				- 1
IV-1052	fo 54	14.				+
IX-1053	fo 154 ro	+				
IX-1053	fo 211 ro	+				
IV-1054	fo 203 vo-204 ro	+				
IV-1055	fo 154 vo	+ (E)				
XII-1056	fo 152 ro	+				
II-1057	fo 201 vo	+				
VIII-1057	fo 214 vo	+				
IX-1057	fo 63 vo-64 ro	+				
I-1058	fo 231 ro	+				
1-IV-1065	fo 189 vo	+ (E)				
I-1067	fo 212 vo					+
III-1067	fo 124 ro	+ (E)				+
IV-1067	fo 89 ro	+			1	
V-1067	fo 61 ro	+				
I-1068	fo 62 vo	+ (E)				
III-1068	fo 63 vo	+				
XI-1068	fo 62 ro	+				
IV-1069	fo 82 vo	+				
1069	fo 217 ro	+				
III-1071	fo 98 vo-99 ro	+				
1-IV-1071	fo 90 vo	+				
1071	fo 17 ro	+ (E)				
II-1072	fo 130 ro	+ (E)				
X-1072	fo 117 vo-118 ro	+				+
II-1074	fo 60 vo-61 ro	+				
II-1074	fo 69 vo	+ (E)				
X-1076	fo 222 vo	+		1		

		MONN	AIE	SUBSTITUTS		
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
XII-1076	fo 225 vo-226 ro	+				
V-1077	fo 57 vo	+				
IX-1077	fo 223 vo	+				
V-1078	fo 180 ro	+		1		
II-1080	fo 213 vo	+				
IX-1080	fo 94	+ (E)				
IX-1082	fo 105 vo-106 ro	+				
I-1083	fo 232 ro	+				
VIII-1083	fo 94 vo	+			1	
IV-1084	fo 231 vo-232 ro	+				
1-I-1085	fo 88	+				
V-1086	fo 189 vo-190 ro	+ (E)				
III-1087	fo 232 vo	+				
IX-1087	fo 212 ro	+				
1-III- 1089	fo 74 vo	+				
XII-1089	fo 191	+				
II-1090	fo 232 vo	+				
II-1091	fo 72 ro	+				
1-IX-1091	fo 153 vo-154 ro	+ (E)				
VI-1092	fo 64 ro	+ /				
III-1093	fo 99 ro	+				
1095	fo 72 ro	+				
V- 1097	fo 122 vo	+				+
IV-1098	fo 45 vo	+ (E)				(5)
II-1099	fo 210 vo	+ (E)				
I-1100	fo 121	+				
XII-1100	fo 45 ro	+				
I-1101	fo 104 vo	+				
II-1101	fo 112	+			i i	
VII-1102	fo 91 ro	+				
V-1103	fo 114 ro	+				
VIII-1104	fo 69 vo-70 ro	+			- 1	
I-1106	fo 113 ro	+				
I-1106	fo 113 ro	+ (E)				
II-1106	fo 44 vo-45 ro	+				
III-1106	fo 78 vo	 				
V-1106	fo 79 ro	+				
		170	23	5	0	92

II. Santa María de Otero de las Dueñas (Archivo Episcopal de León) (Catálogo de documentos del monasterio de Santa María de Otero de las Dueñas, ed. Raimundo Rodríguez, León, 1948)

1) 946 - 1131

DATE	RÉFÉRENCE	MON	NAIE	SUBST	TTUTS	
DATE	REPERENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
946	1, p. 15			+		
949	4, p. 15					+
950	5, p. 15	- E				2.9
951	6, p. 16			+		+
959	7, p. 16					+
961	8, p. 16					+
961	9, p. 16			+		+++++
963	10, p. 16					+
964	11, p. 16					+
962	12, p. 16					+
973	13, p. 17					+
978	17, p. 17	+				
983	21, p. 18	1.000				+
987	22, p. 18	+ (E)				
989 992	245, p. 19					+++++
993	25, p. 19					+
999	28, p. 19			1 2		+
999	33, p. 20	(17)		+		
1000	34, p. 20 36, p. 21	+ (E)				
1001	37, p. 21	+ (E) +				
1001	38, p. 21	T		1.		
1002	41, p. 21			+		1
1002	43, p. 22	+				+
1002	45, p. 22	1 7	+ + + +			
1002	46, p. 22		1			
1003	47, p. 22					
1006	48, p. 23					1
1006	49, p. 23					++++
1008	53, p. 23	+ (E)				1,5
1008	54, p. 24	+ (E)				
1009	55, p. 24	+				
1009	56, p. 24					+
1010	57, p. 24	+				0
1010	58, p. 24	+ (E)				
1011	59, p. 24					+
1012	60, p. 33	+				
1012	61, p. 33	+ (E)				
1014	63, p. 33	+ (E)				+
1013	65, p. 34		+			+++
1015	67, p. 34					+

		MONN	MONNAIE		ITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
1015	70, p. 35	+ (E)				+
1016	73, p. 35	+ '				+
1018	77, p. 36	+ (E)			7	
1019	78, p. 36	+ 1				
1019	81, p. 37	+				
1019	85, p. 38	+ (E)				
1020	88, p. 38			+		
1020	91, p. 39	+ (A)		+		
1021	92, p. 39	+				+
1021	93, p. 39	+		1		+
1021	95, p. 39-40					++
1021	96, p. 40					+
1021	97, p. 40	+ (E)				
1021	98, p. 40	+ (E)				
1021	99, p. 40	+ (E)				
1022	101, p. 41	+				
1022	102, p. 41	+				
1022	105, p. 41	+ (A)				+
1022	106, p. 41					+
1023	115, p. 43					+
1024	116, p. 43-44	+ (A)				
1024	118, p. 44					+
1024	119, p. 44	+ (A)				
1025	120, p. 45	+				
1026	122, p. 45					+
1027	124, p. 45-46	+ (E)				
1027	125, p. 46	+ (A)				
1027	127, p. 46					+
1028	130, p. 47	+				
1030	131, p. 47	+				+
1030	133, p. 47	+ (E)				
1032	136, p. 48	+				
1032	138, p. 49	+				
1033	141, p. 49					+
1033	140, p. 49		+			
1034	143, p. 50					+
1034	144, p. 50					+
1034	145, p. 50					++++++
1034	146, p. 50					+
1034	147, p. 50					+
1035	149, p. 51		+			
1035	151, p. 51	+ (E)				
1036	150 ¹ , p. 51	+				
1038	154, p. 52					+
1039	155, p. 52					+
1039	156, p. 52					+++++
1039	157, p. 52-53					+

		MON	NAIE	SUBST	TTUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
1043	160, p. 53	+				++
1043	161, p. 53					+
1044 1045	162, p. 54 165, p. 54		+			
1045	167, p. 55			+		+ + +
1046	168, p. 55					1
1047	170, p. 55					
1047	171, p. 56	+				++
1053	173, p. 56					+
1056	175, p. 56					+
1056	176, p. 56-57	+ (A)				
1060 1063	178, p. 57	+				-1-
1064	179, p. 57 180, p. 58	+ (E)				+
1065	181, p. 58	+ (2)				
1068	183, p. 58					+
1068	184, p. 58-59	+(A) +(E)				
1069	185, p. 59	+ (E)				
1069	186, p. 59					+
1069	187, p. 59					+
1080 1081	193, p. 61 194, p. 61	+ + + + + (E)				-
1086	196, p. 61					+
1088	197, p. 62	1				
1090	199, p. 62	+ (E)				
1090	200, p. 62	+				
1090	201, p. 62-63	+				
1095	205, p. 63	+				
1098	208, p. 64				+	+
1099 1099	203, p. 63 204, p. 63	+				
1101	213, p. 65	+ + (D) +				
1102	214, p. 65	+ (2)				
1104	216, p. 65-66	+				
1104	217, p. 66	+ (MR)				
1108	218, p. 66	+				
1120	225, p. 68					+
1121 1131	226, p. 68	+				+
1131	227, p. 68	25				37
		66	7	8	1	61

2) 1143-1200

DATE	25. 6 mm	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBST	TTUTS	TROC
DATE	REPERENCE	SOU D'ARGENT	MORABETI	MODIO	BÉTAIL	TROC	
1143	228, p. 69		+				
1143	229, p. 69		+			-	
1147 1154	231, p. 69		and the second			+	
1158	234, p. 70 235, p. 70-71	1 1	++				
1159	237, p. 71	+	T				
1161	238, p. 71	T .	+				
1162	239, p. 71		+				
1174	243, p. 72		+				
1174	244, p. 72-73		+				
1176	245, p. 73		+				
1176	247, p. 73		+				
1180	249, p. 74		+				
1157-1181	257, p. 75-76		+ (E)				
1189	250, p. 74		+				
1194	252, p. 74	+ (D)	+ + + + + (E)	-			
1197	253, p. 75		+				
1199	254, p. 75		+ (E)				
1200	255, p. 75		+				
		2	17	0	0	1	

E. CASTILLE

I. Becerro Gótico de Cardeña (ed. L. SERRANO)

899 - 1083

		MONNAT	MONNATE		SUBSTITUTS	
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGEN- ZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
31-III-899	CII, p. 117	+(E) +				
1-II-909	LXII, p. 75	+				
23-VII-909	LXI, p. 74	1 7				
1-IX-912	LX, p. 73	1 +				
1-VIII-914	LXIX, p. 82	1				+
1-V-915	CI, p. 116	+				
18-VIII-921	LXVII, p. 80	1				
13-IX-922	CXL, p. 152	1				+
1-X-929	CXXXVII, p. 149	1				/*
1-III-931	CIV, p. 119	+				
23-V-932	CCCXXVIII, p. 333	+(E)				
10-XII-932	C, p. 115	+				
12-II-936	CXIX, p. 133	1				
1-V-939	CCCXXXIX, p. 347	+(E)				+
1-II-944	XLVI, p. 54	+(E) +				
23-VIII-944	LIII, p. 66	+				
1-I-949	CCXVI, p. 230	110				- 4-
1-II-949	CCLXXXV, p. 300				- 0	1
1-I-950	CCLXXXII, p. 298					1
23-1-950	LXVII, p. 80	+				
13-II-950	CCLXXXIII, p. 298	1				-4-
16-IX-950	LXV, p. 78	+				,
23-VIII-955	XXXVII, p. 44	1				+
22-VII-958	CCCIII, p. 314	+			1	+
1-XI-961	CCXCI, p. 304	1				1
12-XII-962	CCCVII, p. 317	+				
23-VII-962	CCCVIII, p. 317	4				+
1-II-962	CCXCIX, p. 311	+				-
1-II-962	CCVIII, p. 221	100				+
13-VII-963	IV, p. 8	+(E) +				-1
31-X-963	XXXIV, p. 39	+(E)				
30-111-964	CCCV, p. 315	1 (2)				+
4-VIII-964	IX, p. 15	+				-1
12-II-965	XIII, p. 18	4				
1-VI-965	X, p. 16	4				
3-VI-965	XXXVIII, p. 45	4				
22-VI-965	CXXXIV, p. 147	040				+
30-VI-965	CLXXIII, p. 183		+			1
23-VII-965	X, p. 16	100				
23-VII-965	XI, p. 17	+ + +				
23-VII-965	XII, p. 17					
1-XII-965	CCCXLII, p. 000	7				+

		MONNAIE		SUBSTITUTS		
DATE	RÉPÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGEN- ZOS	MODIO	BÉTAIL	TROC
1-VIII-967	CCC, p. 312	+				
21-VIII-967	XVIII, p. 25	1				
28-V-972	V, p. 9	1				
1-IX-972	LXXXIX, p. 103	+(E)				
22-IV-976	CCCXX, p. 326	+				
18-III-976	CXLVI, p. 158	+(E)				
9-I-978	CCXCV, p. 308	+				
24-IV-978	CCXCIV, p. 307	1				
25-IV-978	CCCXV, p. 322	+			1 1	
20-111-980	CCCXIV, p. 321	+				
1-III-981	CCCXVIII, p. 324	+	+			
15-III-981	CCCXII, p. 320	+	,			
1-VI-981	CCCXI, p. 319	+				
1-X-981	CCVII, p. 221	+(E)				
18-X-981	CXLV, p. 157	T(L)				
28-X-981	CCCXIII, p. 320	I				
1-VIII-982	CCC, p. 312	1 1				
7-II-984		+(E)				
2-IV-984	XXVII, p. 33	1 3 6	1			
13-VI-984	CCV, p. 219 CXXII, p. 136	+(E)				
1-XI-984	CCCIX, p. 318	T				
16-XII-984	CCCV p. 318	T				
	CCCXI VI p. 353	1 (12)				
1-I-988 29-III-988	CCCXLVI, p. 353	+(E)	1 8			
26-XI-993	CXXXII, p. 145		245			
23-XII-993	CCLXXXI, p. 297	1	+			
13-V-994	CCLXXXIV, p. 299	1/201				
	CCLXIX, p. 282	+(E) +				
23-IV-997 30-XII-1005	CXXXIX, p. 151	T				
	CCLXV, p. 283	+				
22-IV-1007	CXVI, p. 130	+				
30-IV-1012	XXVI, p. 32	+				
25-I-1014	CCLXXII, p. 290	+(E) +				
1-X-1017	CCCXLIX, p. 355	+				
1-III-1022	CCLXXI, p. 289	+				
31-I-1023	CCCLIV, p. 358	+		1		
31-I-1023	CXXXVIII, p. 150	+				
23-I-1025	CCIV, p. 218	+				+
25-I-1025	CCVI, p. 220	+				
17-II-1039	XLVII, p. 57	+(E)				
20-VI-1040	CLVII, p. 168	+				
1-III-1041	CCXXII, p. 236	+				
29-III-1042	VIII, p. 15	+				
1-II-1044	CL, p. 161	+				
4-VII-1047	CLXVI, p. 174	+				
6-I-1048	CCXXIV, p. 238					+
28-I-1048	CLI, p. 162	+				
28-I-1048	CLVIII, p. 168	+	1			

		MONNAL	В	SUBSTITUTS		
DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	ARGEN- ZOS	MODIO	BÉTAIL	TROG
3-VIII-1048 14-IV-1048 17-IX-1049 18-I-1050	LXXIII, p. 86 CLXII, p. 171 CLIX, p. 169 LXXXIII, p. 95	+(E) + + +				+
14-IV-1050 24-IV-1051 29-X-1051 9-XII-1052 14-IV-1052 15-VI-1052 13-VIII-1052 1-IV-1053 26-XI-1054 20-V-1057 6-VI-1057 1-V-1059 1-III-1064 1-IV-1064	CLX, p. 170 CLXV, p. 174 CCLXV, p. 264 CLV, p. 166 XCV, p. 110 CCCXXX, p. 336 XCVI, p. 111 CLXIII, p. 172 XCVII, p. 112 CXXIV, p. 137 CLXIV, p. 173 CXCII, p. 205 CLXXXIV, p. 197 LXXVI, p. 90	+ + + + + + + + + + + + + + + + + + +	+			+
1-II-1064 12-II-1064 1-VII-1064 1-VII-1064 1-IX-1064 28-XII-1064 1-XI-1056-1065 12-I-1065	LXXVIII, p. 91 CCXVII, p. 231 LXXVII, p. 91 LXXX, p. 93 LXXXI, p. 93 CCLXXXVII, p. 301 CCCLVI, p. 359 CCLXXIII, p. 290	+(E) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +				+
23-I-1065 29-VI-1065 31-VII-1065 1-VIII-1065 1-XII-1065 8-II-1068 2-I-1069 27-II-1069 26-X-1073 17-I-1078 12-IV-1080 1-I-1082	CLII, p. 163 CLIII, p. 163 CLXI, p. 170 LXXIX, p. 92 CLXI, p. 170 CXLVIII, p. 160 CXCIII, p. 205 CCXX, p. 234 CXLIX, p. 161 CXCI, p. 204 XLV, p. 53 CCXLVII, p. 266	+(E) + + + +(E) + +(E) + + + + +				+
17-II-1083	CCCXXIII, p. 329	+(E)				O LOTTO
		22 100	4	0	0	21

II. Colección Diplomática de Oña (ed. Álamo)

1107 - 1200

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE				SUBSTITUTS		
DATE	REPERENCE	SOU D'ARGENT	MORABETT	BÉTAIL	MODIO	TROC		
19-VI-1107 16-XI-1129	I, 126, p. 160 I, 159, p. 193	+						
21-I-1144	I, 186, p. 221		+					
28 II-1144	I, 187, p. 222	+ (D)						
1175-1177	I, 252, p. 297	1, 3, 1, 1	+					
1180	I, 262, p. 312		+					
1180	I, 263, p. 314		+					
1182	I, 264, p. 315		+ + + + + + (E) + +					
1182	I, 265, p. 316		+ (E)					
1185	I, 270, p. 322		+					
28-VI-1187	I, 279, p. 336		+					
12-IX-1189	I, 284, p. 340		+					
17-IX-119 1190	I, 288, p. 345	+	e I e					
1190	I, 289, p. 349 I, 290, p. 350	1	+					
1-VI-1192	I, 297, p. 360	T	+					
26-XII-1192	I, 305, p. 371		010					
1194	I, 306, p. 372		4					
1198	I, 317, p. 385		+	li li				
1200	I, 324, p. 394		+ + + + +					
1200	I, 326, p. 396		+					
22-X-1200	I, 323, p. 392		+					
		6	16	0	0	0		

ANUARIO DE ESTUDIOS MEDIEVALES

(6, 1969)

SUMARIO

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Págs.
Relación de colaboradores	5
ESTUDIOS	
Odilo Engels, La «autonomía» de los condados pirenáicos de Pallars y Ribagorza y el sistema carolingio de privilegios de protección	11
au XIIe siècles: quelques réflexions sur divers problèmes	43
Manuel C. Diaz y Diaz, La pasión de San Pelayo y su difusión	97
Detail Droving New approaches to the School of Chartres	117
Elegantino Pénez-Eurin I a marina real castellana en el siglo XIII	141
Dierre Hérior I es courcières et les bassages muraux dans las Eglises du Midi de la France,	
J' Estama et de Portugal que XIII et XIV e stécles	187
Anthony I wrenest La Corona de Aragón y la Grecia catalana: 13/9-1394	219
Santiago Sorreoués Vidal. El pretes «Parlament de Peralada» i la cavalleria del Disous	322
Ja Cirona en l'interregne de 1410-1412	433
Manuel Segret v Manuel Riu, Una villa señorial catalana en el siglo XV: Sant Llorenç	2.12
de Morume	242
Julio Rodríguez Puértolas, Nueva aproximación a la Celestina	411
MISCELÁNEA	
Joseph M. Piel, Duas notas etimologicas: presuria presura e albende alvende	435
celona (siglo X)	441
José Mattoso, A nobreza rural portuense nos séculos XI e XII	465
Carmen Battle, La lauda sepulcral del arzobispo de Tarragona Pere Sagarriga	521
David Mackenzie, García Alvarez y la Corónica de Iria	525
Carmen BATLLE, Notas sobre la familia de los Llobera, mercaderes barceloneses del siglo XV	535
Manuela Manzaniares de Ciere Gloria y descrédito de D. José Antonio Conde	333
Rafael Gibert, Tomás Muñoz y Romero (1814-1867)	563
Raiaci Gibert, Tomas Transcy	
LOS ESTUDIOS MEDIEVALES, HOY	
TEMAS MEDIEVALES	
Nicolás CABRILLANA, Estado actual de los estudios sobre los despoblados medievales es	1
Europa	. 577

	Dr
CENTROS DE INVESTIGACIÓN	Págs.
John F. Quinn, CSB, Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Toronto, Canada). Claude Surro, L'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Montréal	. 585 . 599
SEMBLANZAS	
Francisco Rico, Yakov Malkiel . Wolf-Dieter Lange, Joseph M. Piel . Ángel J. Martín Duque, José M.ª Lacarra y de Miguel . Ángel Fábrega Grau, Monseñor José Vives .	641
TESIS	
Miguel Gual Camarena, Tesis doctorales y de licenciatura de tema bispano-medieval (Universidad de Madrid y Universidades francesas)	687
NECROLOGÍA	
Geo Pistarino, Giorgio Falco	697
BIBLIOGRAFÍA	
Reseñas bibliográficas	715
INFORMACIÓN	771
RESÚMENES	
Résumés	823 837
PUBLICACIONES RECIBIDAS	853
INDICES	
ndice alfabético de autores	863 869 871
COLOFÓN	875